



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 028 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 1^{er} novembre 2016

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 1^{er} novembre 2016

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à notre séance qui nous permet de poursuivre notre étude du prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

[Français]

Aujourd'hui, nous recevons M. Ron Lemaire, qui est président de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes.

Bienvenue, monsieur Lemaire.

[Traduction]

Nous recevons également Greg Cherewyk, chef des opérations de Pulse Canada. Bienvenue, monsieur Cherewyk.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires, chaque organisation disposant de 10 minutes, puis nous allons passer aux questions.

Monsieur Cherewyk, voulez-vous commencer et faire votre déclaration préliminaire?

M. Greg Cherewyk (chef des opérations, Pulse Canada): Merci, monsieur le président, bonjour.

Bonjour à tous les membres du Comité. Merci de l'invitation à comparaître devant le Comité aujourd'hui. J'aimerais pour commencer présenter brièvement notre organisation.

Pulse Canada est un groupe sectoriel national qui représente des agriculteurs, des transformateurs et des exportateurs de légumineuses à grains du Canada. Le Canada est le plus gros exportateur mondial de légumineuses et accapare 37 % des échanges mondiaux. Nous exportons entre autres des pois, des fèves, des lentilles et des pois chiches vers plus de 150 pays, et notre secteur continue à croître.

Les agriculteurs du Canada ont produit en 2016 plus de 4,6 millions de tonnes de pois, une augmentation de 44 % par rapport à l'année précédente, et 3,2 millions de tonnes de lentilles, une augmentation de 36 % par rapport à 2015.

Vous êtes nombreux ici à savoir que les Nations Unies ont déclaré que 2016 serait l'Année internationale des légumineuses. Grâce au travail d'une équipe internationale chargée des légumineuses, il y a eu jusqu'ici 2,85 milliards de reportages dans les médias visant à renseigner les consommateurs et l'industrie alimentaire sur la valeur nutritive des légumineuses, leur contribution à d'importants problèmes de santé comme le diabète et les maladies cardiovasculaires et le rôle toujours plus grand qu'elles peuvent jouer dans l'amélioration de l'empreinte environnementale associée à l'alimentation.

Désormais, les légumineuses sont bien plus qu'une simple tendance, pour les consommateurs, et l'intérêt qu'elles suscitent continue à croître alors que nous arrivons à la fin de notre année

internationale. L'industrie alimentaire a déjà pris des mesures et offre de nouveaux produits et de nouveaux aliments reformulés en mettant bien en relief, sur les emballages, la teneur élevée en protéines et en fibres. La reformulation des aliments pour y intégrer des ingrédients nutritifs dont l'empreinte environnementale est moins importante prendra une importance croissante, et elle peut devenir la pierre angulaire des approches adoptées au Canada et partout dans le monde pour améliorer la santé des humains et celle de la planète.

Il est important de souligner que la réussite que connaît aujourd'hui le secteur des légumineuses est liée à un partenariat important qu'il a conclu avec Agriculture et Agroalimentaire Canada il y a plus de 20 ans. Le secteur des légumineuses du Canada est un partenaire dans l'élaboration des projets et dans l'atteinte de résultats depuis la création des programmes offerts par les cadres stratégiques pour l'agriculture. Ce partenariat entre le secteur et le gouvernement a très bien réussi à susciter la croissance économique et à consolider le secteur des légumineuses du Canada, qui est devenu un chef de file mondial de la production et de l'exportation de légumineuses. Il a également permis au secteur des légumineuses de devenir un chef de file des initiatives multisectorielles mises en oeuvre au Canada pour s'attaquer à des enjeux comme le transport, l'accès aux marchés et la durabilité, qui concernent l'ensemble du secteur.

L'accord sur le prochain cadre stratégique, comme il est expliqué dans la Déclaration de Calgary, peut s'appuyer sur les leçons retenues et les réussites des cadres précédents. La collaboration entre le secteur et le gouvernement peut faire en sorte que les politiques cadres et les programmes améliorent les initiatives mises en oeuvre par le secteur privé pour assurer à l'ensemble des intervenants une croissance durable, l'innovation et la compétitivité.

J'aimerais pour commencer présenter quelques points de vue sur l'importance d'investir dans l'amélioration continue et l'innovation axée sur la transformation.

Le secteur des légumineuses accueille favorablement la Déclaration de Calgary, considérant que ce cadre soutiendra la solidité et la compétitivité du secteur et favorisera l'innovation axée sur la transformation. Les Canadiens ne doivent pas se contenter de réagir et de s'adapter aux changements: nous devons créer des occasions et saisir les occasions qui s'offriront.

Les politiques et programmes que proposera le prochain cadre stratégique devront tenir compte de la différence entre la croissance graduelle et l'efficacité, d'une part, et l'innovation axée sur la transformation, d'autre part. Les éléments de programme — entre autres les critères d'admissibilité, les résultats souhaités et l'évaluation de la réussite — doivent tenir compte du fait que, par définition, des approches innovatrices différeront des activités axées sur le renforcement du modèle d'affaires existant.

Une bonne partie des priorités touchant les marchés et le commerce, cernées par le secteur des légumineuses, exigent des investissements visant une amélioration continue. La compétitivité constante du secteur agroalimentaire du Canada exige que toute une gamme de produits destinés à plus de 150 pays de toutes les régions du globe soient expédiés de façon efficace et prévisible. Les clients de chacun de ces marchés doivent être certains que le produit qu'ils ont acheté sera fourni comme prévu, tant au chapitre de la quantité et de la qualité qu'au chapitre du délai de livraison spécifié dans le contrat. Des moyens de transport fiables demeurent une des priorités principales.

S'il veut tirer profit au maximum de l'accès au marché et des nouvelles occasions commerciales, le Canada doit rester concentré sur l'amélioration continue du transport intérieur. Le prochain cadre stratégique doit continuer à soutenir les efforts visant l'amélioration du rendement du système de transport du Canada, puisque c'est un élément clé pour stimuler la croissance du secteur des exportations du Canada.

L'accès aux marchés internationaux est essentiel si l'on veut continuer à assurer la rentabilité et la croissance. Étant donné que les accords de libre-échange bilatéraux éliminent de plus en plus d'obstacles tarifaires, le grand problème, qui nous empêche de tirer profit des débouchés commerciaux, ce sont les obstacles non tarifaires.

Un autre obstacle à l'accès aux marchés des produits agricoles a trait au fait que les organismes de réglementation comme le Codex Alimentarius, à l'échelle mondiale, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, ou des groupes régionaux comme l'ARLA, ici au Canada, ou l'Agence de protection de l'environnement, aux États-Unis, ne s'entendent pas sur le processus ou le calendrier devant s'appliquer à l'établissement des limites maximales de résidu. Plutôt qu'un resserrement de l'harmonisation, à l'échelle internationale, nous voyons de plus en plus d'approches nationales, et plusieurs pays clés laissent tomber le Codex pour mettre en place leurs propres systèmes nationaux.

● (0850)

Il y a eu par exemple récemment la Chine, la Corée du Sud, Hong Kong, la Turquie et Taïwan. Aujourd'hui, l'Inde, le Mexique, les Émirats arabes unis et d'autres pays établissent leurs propres limites maximales de résidu.

Pulse Canada et ses partenaires du secteur agricole sont d'accord pour que l'on intensifie les efforts, avec le prochain cadre stratégique, pour cerner et gérer ce type spécifique de vulnérabilité commerciale. Il faudra réunir des données quantitatives et autres sur la mesure dans laquelle les LMR varient, de façon à pouvoir plus précisément cerner et gérer les risques spécifiques. Des données fiables nous aideront à gérer les vulnérabilités et les mesures correctives, en permettant aux groupes d'agriculteurs et aux groupes communautaires du monde entier de définir des positions communes quant à la nécessité d'adopter des normes internationales et des règles commerciales qui soient prévisibles et fondées sur des données scientifiques.

Le secteur de l'agriculture du Canada doit également continuer à fournir des efforts accrus afin de se donner les moyens de répondre aux demandes de l'industrie alimentaire, qui désire des produits durables, et aux demandes des autres marchés. Les produits agricoles durables en demande sur le marché sont diversifiés, et les exigences en matière d'assurance varient. Le prochain cadre stratégique doit lui aussi soutenir l'industrie agricole du Canada et l'aider à élaborer une approche souple, robuste et fondée sur des données scientifiques, qui

respectent les exigences du marché et tirent profit s'il y a lieu des programmes et des outils existants.

L'impact de la production alimentaire sur les changements climatiques est un enjeu important pour tout le monde. Cependant, il faut se poser une question cruciale pour savoir s'il revient aux consommateurs de changer leurs comportements de consommation afin de réduire les répercussions de leur alimentation sur les indicateurs de la durabilité, par exemple les émissions de gaz à effet de serre, ou si cette obligation doit ne concerner que le secteur agricole et agroalimentaire. Le secteur des légumineuses soutient fermement un changement de pensée et veut mettre l'accent sur une approche de l'alimentation axée sur la santé des gens et la santé de la planète. Des approches axées sur le marché se traduiront par des mesures incitatives propres à assurer la compétitivité du secteur agroalimentaire canadien sur les marchés internationaux.

La transformation à valeur ajoutée est un autre secteur d'intérêt, où des investissements visant l'amélioration continue seront rentables. L'ajout de valeur ici, au Canada, y compris les transformations de tous types — lavage, cassage, ensachage, transformation en produits alimentaires de consommation — crée des emplois et assure la stabilité du marché. Le secteur de la fabrication d'aliments montre toujours un intérêt très marqué pour les produits dont la qualité nutritive et les avantages pour la santé sont plus grands, ce qui lui permet de répondre aux demandes des consommateurs. Les céréales, les oléagineux et les légumineuses du Canada nous donnent tout à fait la possibilité de tirer profit de ces débouchés. Le prochain cadre stratégique peut encore soutenir la transformation des ingrédients qui vise à augmenter la valeur nutritive et le potentiel sur le plan de la santé des ingrédients des produits alimentaires.

Le prochain cadre stratégique peut également distinguer le Canada du reste du monde s'il favorise l'innovation axée sur la transformation dans le secteur des aliments. Pulse Canada croit que le Canada peut mettre en place un système alimentaire différent en renforçant les liens entre l'alimentation, la santé des humains et la santé de l'environnement et, en même temps, commenter la rentabilité du secteur agricole et du secteur alimentaire.

Les investissements dans l'innovation axée sur la transformation ont pour but de créer de nouveaux débouchés grâce à de nouveaux produits. Par rapport aux investissements visant l'amélioration progressive, les investissements visant l'innovation axée sur la transformation ont pour but de créer de nouveaux produits ou services et représentent donc le risque plus élevé pour tous les intervenants de la chaîne de valeur agroalimentaire. Puisqu'il est impossible de savoir à l'avance quelle sera la valeur économique potentielle des investissements dans l'innovation, il faudra, au moment de mesurer la réussite, évaluer la valeur potentielle. Dans de tels cas, il est plus important de mesurer le savoir acquis que les avoirs accumulés, aux premières étapes.

Les investissements dans l'innovation axés sur la transformation sont étroitement liés aux thèmes du prochain cadre stratégique: la gestion du risque, la durabilité environnementale, les changements climatiques ainsi que l'agriculture et la transformation agroalimentaire à valeur ajoutée.

Par exemple, si l'on mettait l'accent sur les aliments durables, l'innovation axée sur la transformation s'attacherait à des enjeux socialement importants et aux priorités du prochain cadre stratégique. Dans ce contexte, la durabilité englobe la santé des hommes, la santé environnementale et la santé économique. Les aliments nutritifs procurent des avantages sur le plan de la santé. Des aliments nutritifs peuvent également procurer des avantages sur le plan de l'environnement, si l'on s'occupe de la reformulation et de l'empreinte de la production alimentaire. Les aliments nutritifs et durables peuvent procurer des avantages économiques si l'on reconnaît que tous les intervenants du système agroalimentaire doivent faire des profits mais aussi que les consommateurs veulent des aliments à un prix abordable.

Pour offrir aux consommateurs des aliments qui présentent des avantages sur le plan de la santé, de l'environnement et de l'économie, il faut mener des recherches prospectives, qui dépassent l'horizon des programmes existants. Dans cet esprit, le prochain cadre stratégique doit s'ouvrir aux nouvelles approches et chercher des solutions qui renforceront les perspectives au chapitre de la résilience et de la croissance, à moyen et à long terme.

En somme, un bon cadre stratégique proposera des programmes qui s'inspirent des succès déjà remportés et soutiennent l'amélioration continue, des programmes qui reconnaissent l'importance de créer des débouchés pour l'avenir en misant sur l'innovation axée sur la transformation.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cherewyk.

[Français]

Nous passons maintenant à M. Ron Lemaire, de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes.

Monsieur Lemaire, vous disposez de 10 minutes pour faire votre présentation.

• (0855)

[Traduction]

M. Ron Lemaire (président, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes): Au nom de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, je tiens à remercier les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui et de parler du prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Notre association commerciale existe depuis 92 ans; elle représente plus de 800 entreprises du Canada et de l'étranger qui sont responsables de plus de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada. Nos membres représentent chacun des maillons de la chaîne d'approvisionnement du secteur des fruits et légumes, des producteurs-expéditeurs jusqu'aux détaillants en passant par les conditionneurs, les distributeurs et les restaurateurs.

Le président: Y a-t-il un problème avec les services des interprètes?

[Français]

Est-ce que ça fonctionne?

[Traduction]

D'accord, ça fonctionne. Je m'excuse, monsieur Lemaire.

M. Ron Lemaire: La Déclaration de Calgary appliquait six objectifs généraux au prochain cadre. Ces objectifs sont tous

essentiels pour l'avenir de notre secteur. Je vais expliquer de quelle façon certains de ces objectifs peuvent soutenir notre secteur.

Le secteur des fruits et légumes est une entité unique. C'est un moteur économique important, formé d'entreprises provinciales, nationales et multinationales qui travaillent toutes de concert pour faire augmenter la consommation de fruits et de légumes.

Notre contribution à l'activité économique et à l'emploi, au Canada, est importante. En 2013, le secteur des fruits et légumes frais a employé plus de 147 000 personnes, engrangé pour 11,4 milliards de dollars de PIB en dollars constants et généré des recettes de 1,3 milliard de dollars au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers et de 840 millions de dollars au chapitre de l'impôt des sociétés; pourtant, son potentiel de croissance est toujours important. Cette croissance pourrait s'appuyer sur de nombreux facteurs, entre autres l'accès aux marchés, l'efficacité des cadres de réglementation et l'engagement continu tant du gouvernement que du secteur à l'égard de l'innovation et des améliorations du secteur.

Bien que la science, la recherche et l'innovation soient associées à une priorité en particulier, aux termes de la Déclaration de Calgary, ce sont des enjeux transsectoriels qui nous aideront à atteindre les résultats recherchés dans de multiples domaines. Des améliorations spectaculaires au chapitre de l'innovation ont aidé notre secteur à se donner le moyen non seulement de continuer à offrir des produits traditionnels frais aux Canadiens, et d'améliorer cette offre, mais aussi de considérablement la diversifier. De plus, des améliorations au chapitre de la technologie et de l'innovation ont eu des résultats positifs à bien des égards, par exemple les intrants utilisés pour la culture, la façon dont les champs sont contrôlés et mis en valeur, le transport des fruits et légumes, la mise au point de nouveaux produits, l'échange de données, l'identification des produits, et la liste est longue.

Le soutien public à la recherche est également important si l'on veut s'assurer que la commercialisation de nouveaux produits bénéficie à l'ensemble du secteur plutôt qu'à une seule entreprise privée. C'est ainsi que les industries nationales peuvent profiter et croître et que davantage de Canadiens ont accès à ces gains.

Il y a déjà des exemples d'investissements publics-privés qui ont donné des résultats positifs tant pour notre secteur que pour l'ensemble des Canadiens. Les producteurs de poires du Canada ont failli tout perdre, à cause de la brûlure bactérienne, et c'est pourquoi les chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont mis au point une nouvelle espèce de poire résistante à cette maladie et dont la durée de conservation était plus longue. Cette innovation, en combinaison avec des investissements dans la technologie d'entreposage, a fait en sorte que cette poire canadienne est disponible dans les épiceries du mois de novembre jusqu'au mois de mars. Après 20 ans d'efforts, la Vineland Growers Co-operative proposait aux consommateurs, en novembre 2015, la poire de la variété Cold Snap. Cette variété est aujourd'hui homologuée au Canada et produite en Ontario et en Nouvelle-Écosse; il y a en outre quelques plantations en Europe et aux États-Unis de cette nouvelle variété canadienne.

L'industrie des fruits et légumes se retrouve devant de nombreuses possibilités, mais également de nombreux défis. La main-d'oeuvre, la durabilité environnementale et les demandes des consommateurs figurent parmi les sujets abordés dans le nouveau cadre stratégique, et je vais maintenant en parler rapidement.

Nous savons tous que la disponibilité de la main-d'oeuvre est un problème, dans notre secteur, puisque sans main-d'oeuvre, tout s'écroule. Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture estime que 50 % des lacunes au chapitre de la main-d'oeuvre en agriculture affectent le secteur horticole, au Canada; c'est-à-dire qu'il manque plus de 29 000 travailleurs dans le secteur horticole. Et ces chiffres reflètent uniquement la pénurie à l'échelon de la production, mais il y a des pénuries partout dans la chaîne d'approvisionnement, qui se chiffrent probablement par milliers. La plantation, la récolte et l'emballage des produits sont des activités automatisées et robotisées, ce qui permet de réduire la demande en main-d'oeuvre au même titre que le gaspillage et en améliorant la productivité; mais l'automatisation ne peut pas combler tous les besoins au chapitre de la main-d'oeuvre.

L'autre défi a trait à la durabilité environnementale et la nécessité non seulement de réduire le recours à des intrants comme l'eau ou les outils de protection des cultures, mais aussi d'atteindre les cibles de réduction des émissions et de nous adapter à nos propres variations climatiques. La technologie nous a déjà permis de faire des progrès importants au regard de ces enjeux. Les drones et d'autres innovations nous permettent de surveiller les champs, d'améliorer l'irrigation et de réduire l'utilisation de pesticides et d'autres outils de protection des cultures, mais il est possible d'en faire plus, et les investissements dans l'innovation seront essentiels si l'on veut y arriver. En outre, même s'il est essentiel de veiller à la durabilité environnementale à l'échelon des producteurs, il ne faudrait pas manquer de le faire partout dans la chaîne d'approvisionnement.

Le troisième enjeu à souligner, c'est l'évolution des goûts et des demandes des Canadiens. Cela représente pour notre secteur à la fois un défi et une occasion. Étant donné que la population canadienne se diversifie toujours et que les demandes des consommateurs se font plus complexes, un soutien à la recherche pourra aider les Canadiens et le secteur des fruits et légumes à combler ces demandes complexes en mettant au point de nouvelles variétés et en adaptant des cultures non traditionnelles au climat du Canada.

● (0900)

Dans la même veine, les consommateurs de différents groupes d'âge ont des attentes différentes au chapitre de l'offre et de la commodité des produits; ce phénomène est observé non seulement au Canada, mais partout dans le monde. Notre secteur s'est retrouvé à l'avant-garde de l'offre de produits à valeur ajoutée qui répondent aux demandes des consommateurs, lesquels désirent des produits prêts à consommer qui respectent leurs horaires chargés, qu'il s'agisse de salades en sac, de pommes tranchées ou de riz au chou-fleur précuit. Le soutien à l'innovation, dans ce domaine, est important, non seulement pour assurer la poursuite du développement de produits nouveaux et intéressants, qui facilitent pour les Canadiens l'adoption d'une diète saine, mais aussi pour assurer la poursuite de recherches qui ciblent les différentes préoccupations touchant la salubrité de ces produits alimentaires.

Je ne veux pas non plus passer sous silence la préoccupation croissante en matière de sécurité alimentaire. Cette question préoccupe autant le secteur que le gouvernement. L'innovation et la recherche, à tous les échelons de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes, permettent de trouver des solutions à long terme au chapitre de la production et de la distribution des produits alimentaires ainsi que de l'infrastructure d'entreposage dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques, et en raison de son importance, cet enjeu devrait se refléter dans le prochain cadre stratégique.

Le soutien à l'innovation ne se limite pas à la recherche et au développement de nouvelles technologies, au Canada; il s'agit également de s'assurer que les agriculteurs du Canada sont en mesure d'évaluer les dernières technologies venues de tous les coins de la planète. Par exemple, il y en a parmi vous qui ont eu l'occasion de visiter les installations de l'entreprise Peak of the Market, à Winnipeg, et d'assister en direct à l'emballage de produits grâce à un équipement à la fine pointe de la technologie. L'entreprise a pu faire cet investissement grâce à un financement du plan d'action Cultivons l'avenir 2. Ce financement lui a permis d'acheter toutes sortes d'équipement, entre autres de nouveaux robots munis de mains robotiques capables de remplir les cellules de stockage pour le commerce de détail, un système de déchargement et de palettes sur mesure, des détecteurs de métal pour tous les produits emballés et un système automatisé de mise en place des palettes. En plus d'une augmentation projetée de 30 % de la productivité, ce nouvel équipement permet de s'assurer que ce sont des produits de meilleure qualité qui seront offerts aux consommateurs, puisqu'il réduit les risques de meurtrissure et offre au personnel un meilleur environnement de travail. La majorité de ces nouvelles pièces d'équipement ont été fabriquées au Canada, mais quelques-unes ont été produites sur mesure aux Pays-Bas, en Allemagne et aux États-Unis.

Le modèle de financement, à partir d'aujourd'hui, est essentiel. La chaîne d'approvisionnement des produits et légumes frais, au Canada, s'appuie sur quelque 25 000 petites, moyennes et grandes exploitations agricoles où sont cultivés des légumes, des fruits et des pommes de terre. L'industrie des fruits et légumes ne peut jamais compter que sur une faible marge de produits, et sa capacité d'absorption en cas d'augmentation des coûts est très réduite. Il est essentiel, si l'on veut assurer la durabilité du secteur, que la recherche et l'innovation lui permettent d'augmenter son rendement et de réduire ses coûts. Notre secteur est très largement favorable au maintien du modèle actuel, selon lequel la recherche est financée à 75 % par le gouvernement et à 25 % par le secteur, mais certains craignent que le gouvernement ne réduise sa contribution. Notre secteur ne saurait pas où trouver les dollars nécessaires pour soutenir les projets de recherche, à l'heure actuelle. Si le gouvernement réduisait sa part de la contribution aux projets de recherche, le nombre total de projets diminuera, et c'est tout.

Pour terminer, il est essentiel que le prochain cadre pour l'agriculture soit suffisamment souple et puisse répondre à l'évolution des besoins. Au cours des mois qui viennent, notre secteur s'attend à ce que le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada soit publié. Ce règlement amorce un changement important, et il faudra soutenir notre secteur et tout le secteur agroalimentaire si l'on veut qu'ils puissent respecter les nouvelles exigences qui s'imposeront au cours des années qui viennent.

Étant donné l'investissement important que ce cadre impose au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux, il sera important de s'assurer que le fardeau de la réglementation ne nuise pas à nos efforts. Un cadre de réglementation souple et fondé sur des données scientifiques, qui permet une approbation rapide des nouveaux ingrédients, produits et procédés, est essentiel.

Les mesures de soutien prévues selon ce cadre doivent se doubler de mesures de soutien qui permettront de réaliser ces objectifs par d'autres moyens. Les problèmes d'accès au marché dans le cadre des produits frais, sont normalement liés à des obstacles non tarifaires, à savoir la salubrité des aliments ou la santé des végétaux. Le secteur ne peut pas à lui seul répondre aux exigences des gouvernements étrangers dans ce domaine. Si AAC et l'ACIA ne disposent pas des ressources adéquates pour répondre aux demandes de nos partenaires internationaux en matière de santé des végétaux et de salubrité alimentaire, les autres mesures de soutien ou les autres investissements visant l'accès aux marchés ne pourront pas vraiment donner de résultats.

Nous ne devons plus oublier que les demandes de demain ne sont pas toujours prévisibles. Le secteur des fruits et légumes du Canada évolue dans un marché qui évolue rapidement, et il doit faire preuve de souplesse s'il veut répondre aux besoins changeants. Le soutien du gouvernement devrait aussi être axé sur l'adaptation et la flexibilité, de façon que nos entreprises puissent s'épanouir.

Encore une fois, merci du temps que vous nous avez alloué. J'ai bien hâte de répondre à vos questions.

• (0905)

Le président: Merci, monsieur Lemaire.

Nous commençons maintenant la période de questions. Nous ferons un tour de table de six minutes.

Nous commencerons par M. Anderson, pour six minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, messieurs, de vous être présentés ici ce matin.

Monsieur Cherewyk, vous avez souligné, plus tôt, que nous avons déjà été des partenaires au moment de l'élaboration de précédents cadres stratégiques. Les légumineuses et le canola sont deux véritables histoires de réussite, en particulier dans l'ouest du Canada, depuis les 20 dernières années. J'aimerais savoir ce qui a fonctionné. Vous dites que nous avons déjà été partenaires. Quels aspects des anciens cadres stratégiques ont bien fonctionné pour Pulse Canada? Quels aspects pourrions-nous recommander au ministre?

M. Greg Cherewyk: Quand nous avons cherché à mettre à profit notre réussite, nous nous sommes penchés entre autres sur la transition entre les cadres stratégiques pour l'agriculture précédents, Cultivons l'avenir 1 et Cultivons l'avenir 2. Les principaux programmes de soutien visaient entre autres notre projet d'innovation, le Pulse Innovation Project. Cette aide a permis au secteur des légumineuses de mettre en place un tout nouveau secteur d'intérêt axé sur la santé, la nutrition et l'innovation dans le secteur des légumineuses.

Notre organisation a toujours participé aux foires alimentaires de toutes les régions du monde pour faire savoir que le Canada produisait des légumineuses et était le nouveau chef de file au chapitre de la production et de l'exportation des légumineuses. Mais le drapeau que nous agitions s'est usé assez rapidement. Il était temps pour nous de trouver de nouveaux débouchés sur le marché. Agriculture Canada nous a appuyés pendant cette transition; nous avons laissé tomber l'image de fournisseur de protéines de base aux pays en voie de développement pour prendre le visage d'un secteur qui était également en mesure de fournir des produits aux pays industrialisés de l'Occident. Une bonne partie des programmes mettaient l'accent sur cette transformation en un fournisseur d'ingrédients alimentaires du monde occidental.

M. David Anderson: Je crois que ma circonscription, l'endroit où je vis, est probablement la circonscription canadienne qui a le plus

profité de la culture des légumineuses et en particulier des lentilles. John Palliser a dit que cette région était inhabitable. Je crois que nous avons prouvé qu'il n'avait pas raison.

Vous avez également parlé des débouchés qui s'offraient à vous. J'aimerais poser la même question à M. Lemaire. Vous avez parlé de créer des débouchés et de profiter des débouchés. À votre avis, à quoi ressembleront les débouchés qui s'offriront à vous dans les 5 à 10 prochaines années? Quelles seront vos innovations? Je vous pose à tous les deux la même question. Où se trouvent vos débouchés? Quelles sont ces innovations pour lesquelles vous voudriez que le Cadre stratégique pour l'agriculture vous appuie?

M. Greg Cherewyk: Quand je parle des débouchés de l'innovation axée sur la transformation, je pense au fait que nous devrions tous commencer à nous intéresser à des aliments qui procurent des avantages sur le plan de la santé et, en même temps, sur le plan de l'environnement.

Cette façon de penser est relativement nouvelle. La notion selon laquelle la transformation du système alimentaire fera en sorte que des ingrédients produits au Canada puissent être intégrés à des produits alimentaires en réduisant l'indice glycémique, au grand bénéfice des personnes qui risquent de souffrir du diabète, ou de celles qui souffrent déjà de cette maladie, et qui, parallèlement, permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à ce produit alimentaire, voilà un secteur où nous voudrions que des investissements se fassent dans la recherche.

Nous aimerions également que le ministère, le secteur, la société civile et des organisations comme la nôtre travaillent de concert pour éduquer les consommateurs quant à la façon de faire l'épicerie en choisissant des produits qui sont non seulement sains pour eux, mais sains également pour la planète.

M. David Anderson: Puis-je vous demander — et je donnerai ensuite la parole à M. Lemaire — si vous pensez à quelque chose de particulier à l'échelon des fermes, à ce moment-là? Pensez-vous qu'il y aura de nouveaux produits et que les agriculteurs pourront vraiment miser sur ces produits et...?

M. Greg Cherewyk: Vous parlez de production...

M. David Anderson: Je parle de semences ou de modifications génétiques qui vont voir le jour, ou d'une nouvelle culture, de ce type de choses. Nous sommes passés des pois chiches aux petits pois, puis aux lentilles, à mesure que ce secteur prenait de l'expansion. Comment voyez-vous l'avenir?

M. Greg Cherewyk: Il sera essentiel d'assurer une amélioration continue des variétés actuelles, les lentilles, les pois chiches, les petits pois et les fèves. Je sais que, en Saskatchewan et en Alberta, on consacre d'énormes efforts pour mettre au point une variété de fèves des marais qui sera bien adaptée aux terres arables de l'Ouest. La stratégie consiste en grande partie à ce qu'il soit possible de cultiver cette fève sur 25 % des terres arables de l'ouest du Canada. Voilà une des possibilités d'avenir. Ces deux provinces misent sur la fève des marais.

• (0910)

M. David Anderson: Monsieur Lemaire, voudriez-vous commenter?

M. Ron Lemaire: Merci de poser la question, c'est une excellente question.

Comme mon collègue le disait, l'approche des systèmes alimentaires intégrée est essentielle. Si nous pensons aux débouchés, la valeur ajoutée, de manière générale, est un aspect essentiel. Il est essentiel de chercher comment nous pouvons investir dans des débouchés à valeur ajoutée et intéresser des partenaires non traditionnels qui pourraient aider au chapitre des investissements.

Traditionnellement, nous cherchons, pour les activités à l'échelon de la ferme ou dans la chaîne d'approvisionnement, des partenaires traditionnels. Comment pouvons-nous élargir cette base de partenaires et en trouver d'autres? Nous pouvons trouver des partenaires partout, dans le domaine de la santé comme dans le milieu universitaire, il n'y a aucune limite. Nous devons tout simplement savoir quel est le partenaire le plus indiqué si nous voulons que l'innovation soit appropriée et que les débouchés soient appropriés.

M. David Anderson: Puis-je vous interrompre une seconde? Je crois que je n'aurai bientôt plus de temps. Est-ce que les produits biologiques représentent une grosse partie de la production des membres de vos associations? Nous savons que les producteurs biologiques ont leurs propres associations, mais est-ce qu'il y a beaucoup parmi vos membres? Les légumineuses commencent tout juste à prendre de l'expansion. J'aimerais aussi une réponse à cette question.

Je vais vous laisser terminer, mais j'aimerais aussi une réponse à cette question.

M. Ron Lemaire: Je vais vous parler très rapidement des nouvelles variétés. J'ai abordé la question pendant mon exposé.

Les nouvelles variétés sont essentielles. Étant donné les changements démographiques, au Canada, nous voyons s'ouvrir de nombreuses nouvelles possibilités, la culture du chou chinois ou de toute une gamme de nouveaux produits que n'aurions jamais, traditionnellement, cultivés, par exemple les patates douces, les ignames, etc. Il y a une demande pour ces produits, alors, comment allons-nous y répondre? L'innovation pour soutenir ces nouveaux produits est essentielle, si l'on veut avoir une place sur le marché intérieur et international.

Le président: Merci, monsieur Lemaire. Merci, monsieur Anderson.

[Français]

Monsieur Breton, la parole est à vous et vous disposez de six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie également les témoins de leur présence parmi nous ce matin.

J'aimerais parler de l'accès aux marchés étrangers. Ma première question s'adresse à M. Lemaire.

L'économie agricole et agroalimentaire est tributaire des marchés d'exportation. Notre succès dans ce secteur dépend de l'accès aux marchés extérieurs. Que recommandez-vous au gouvernement pour renforcer notre compétitivité et la vôtre sur le marché international?

[Traduction]

M. Ron Lemaire: C'est une très bonne question.

Si l'on veut rester compétitif, la chose la plus importante, c'est de comprendre les besoins du marché, de s'assurer que nous cultivons le bon produit à expédier vers ces marchés et de conclure des bons accords commerciaux, avec ces marchés, de façon que le commerce soit libre et ouvert.

Nous pouvons cultiver quelques-uns des meilleurs produits du monde. Il est essentiel de nous assurer d'avoir accès aux meilleurs

outils de production. Par exemple, nous constatons à l'heure actuelle que certains produits de lutte antiparasitaire utilisés dans l'industrie des fruits et légumes, des produits qui sont utilisés et approuvés un peu partout dans le monde, se voient refuser le renouvellement de leur homologation ici. Ce non-renouvellement de l'homologation pourrait représenter pour les cultivateurs canadiens un désavantage important quant aux produits qu'ils cultivent pour les expédier vers des marchés étrangers.

L'autre aspect de cette question concerne l'inclusion et l'utilisation de nouveaux produits. Notre système accuse encore une certaine lenteur quant à l'introduction de nouveaux outils de protection des végétaux sur le marché. Si l'on n'accélère pas l'adoption de certains de ces outils, nos cultivateurs auront de la difficulté à assurer leur compétitivité.

Mes recommandations concerneraient donc l'accès à de nouveaux outils, la possibilité de mener des recherches, la compréhension des nouvelles variétés ou des nouveaux produits que nous pouvons cultiver afin de répondre aux demandes des nouveaux marchés et les accords qu'il nous faut conclure avec ces nouveaux marchés. Comme je le disais, dans le cas des fruits et des légumes, les obstacles non tarifaires sont liés à la santé des végétaux et à la sécurité alimentaire.

Voilà les aspects les plus simples que nous pouvons présenter, si nous concluons des accords de réciprocité avec bon nombre de ces pays, s'il est question de nos systèmes de salubrité alimentaire. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada nous le permettra.

[Français]

M. Pierre Breton: Merci.

Je voudrais maintenant aborder la question de l'innovation. Vous en avez d'ailleurs beaucoup parlé tous les deux en ce qui a trait aux éléments positifs de Cultivons l'avenir 2 et des éléments que vous aimeriez retrouver dans le prochain cadre stratégique.

Ma question s'adresse encore à M. Lemaire. Excusez-moi, M. Cherewyk, mais je voulais vous mentionner que dans ma circonscription, il y a beaucoup de production de fruits. De fait, dans la circonscription de Shefford, on retrouve la plus grande production de pommes au Québec, avec les villes de Rougemont et de Saint-Paul-d'Abbotsford. Un des défis est la conservation à long terme des pommes pour pouvoir les envoyer sur le marché sur une longue période de temps après la cueillette. L'innovation ainsi que la recherche-développement sont des aspects extrêmement importants.

Monsieur Lemaire, que recommandez-vous au gouvernement d'inclure dans le prochain cadre stratégique pour favoriser l'innovation, qui est un des points majeurs dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire?

● (0915)

M. Ron Lemaire: C'est une bonne question.

[Traduction]

Vous avez parlé de l'entreposage. L'entreposage est l'aspect le plus important, une fois que le produit est récolté, et pour de nombreux agriculteurs, les investissements dans l'entreposage représentent des coûts assez importants. Un soutien à la construction d'installations d'entreposage collectives, de façon que les petits producteurs puissent unir leurs efforts et y expédier leur production, ce serait une bonne occasion.

L'autre occasion, pour les producteurs de pommes, est liée aux nouvelles variétés. Notre secteur a tendance à ne pas dévier des traditions, et il produit les mêmes variétés depuis 100 ans. Dans certaines régions du Canada, nous avons accompli un travail formidable, avec les producteurs de pommes, qui ont produit de nouvelles variétés; mais cela suppose des investissements. Il ne suffit pas de couper un arbre pour qu'un autre arbre pousse, comme nous le savons tous très bien.

Un pomiculteur qui veut investir pour passer d'une variété à une autre a besoin du soutien du gouvernement fédéral. Sans ce soutien aux investissements, de nombreux pomiculteurs n'auront pas les reins assez solides pour s'embarquer dans des changements importants qu'il faudrait faire pour répondre aux nouvelles demandes des consommateurs. Comment allons-nous faire pour investir dans ce changement, pour que le pomiculteur puisse envisager de produire toutes sortes de nouvelles variétés que l'on voit arriver aujourd'hui sur le marché? Allons loin: quelle variété le consommateur de demain recherchera-t-il?

Il faut savoir à quelle teneur en sucre le consommateur s'attend, quel goût il recherche, s'il veut une pomme croquante ou une pomme à chair molle. Nous connaissons aujourd'hui tous ces aspects, nous pouvons faire des prévisions. Il nous faut collaborer avec des chercheurs pour savoir quelle sera la meilleure pomme, selon le consommateur de demain, et il faudra ensuite mettre en oeuvre le résultat de ces recherches. Cette mise en oeuvre exige du soutien.

[Français]

M. Pierre Breton: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 25 secondes.

M. Pierre Breton: Merci.

Je vous remercie, monsieur Lemaire de vos réponses. Je trouve extrêmement préoccupant d'entendre un des défis que vous avez abordé, à savoir la pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur agroalimentaire, principalement en ce qui a trait aux fruits et légumes. C'est exactement ce que nous vivons chez nous, dans la circonscription de Shefford. On a parlé de l'industrie de la pomme. Il y a des pommes qui restent dans les arbres parce qu'il manque de main-d'oeuvre. Ce sont des pommes qui, malheureusement, ne se rendent pas sur le marché parce qu'il n'y a pas suffisamment de main-d'oeuvre pour les cueillir.

Je sais que vous n'aurez pas le temps de répondre à cette question, mais nous pourrions y revenir un peu plus tard.

Le président: Merci, monsieur Breton.

M. Pierre Breton: Vous pourrez nous indiquer les solutions que vous envisagez à ce sujet.

Le président: Merci, monsieur Breton.

Nous passons maintenant à Mme Lockhart, pour six minutes.

[Traduction]

Je m'excuse; c'est maintenant au tour de Christine Moore, pour six minutes. Je vais y arriver.

[Français]

Mme Moore, vous avez la parole.

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur Cherewyk et monsieur Lemaire, dans vos présentations, vous avez parlé tous les deux des changements climatiques et de l'importance de faire mieux pour l'environnement. Il reste que

souvent, en tant que consommateurs, on observe des non-sens. Les produits qu'on nous offre ont pu être transportés sur des distances énormes avant de se retrouver dans notre assiette alors que pour le même produit, on retrouve un producteur qui n'est pas trop loin d'où on habite. J'aimerais savoir ce qu'on peut faire pour que les produits se rendent le plus directement possible dans l'assiette du consommateur ou sur les lieux de transformation? Comment peut-on réduire les circuits de transport et inclure cette façon de faire dans un cadre stratégique pour exercer un impact positif sur l'environnement en réduisant le transport de ces produits et, par le fait même, le gaspillage.

[Traduction]

M. Greg Cherewyk: Merci. C'est une excellente question.

Dans l'Ouest canadien, quand nous parlons de rotation des cultures, évidemment, nous ne parlons pas tant d'expédier des fruits et légumes frais sur de grandes distances. Nous parlons d'arriver à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à un usage efficace des intrants, un usage suffisant du carburant et l'intégration de pratiques de gestion exemplaires comme la culture sans labour ou presque. Ce sont des choses comme cela qui auront une incidence, et elles ont eu une incidence énorme sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole de l'Ouest canadien.

Du point de vue du consommateur et de ce qu'il peut trouver sur les étagères, il n'y voit nulle part, aujourd'hui, sur les étiquettes ou dans la promotion qui se fait à l'intérieur des magasins, de reflet des réductions qui découlent des efforts consentis. Il y trouve un reflet des mesures qu'ont prises les entreprises alimentaires pour régler les problèmes touchant leur chaîne d'approvisionnement ou leur mode d'emballage des produits.

Je crois qu'un changement de masse se produit à l'heure actuelle puisque les entreprises alimentaires commencent à reconnaître que leur principal impact sur l'environnement est dû à leur approvisionnement en ingrédients. C'est sur cet aspect que le secteur agricole canadien se concentre à l'heure actuelle. Il cherche à s'assurer que nous comprenons cet impact, que nous apportons continuellement des améliorations afin de réduire cet impact au fil du temps et, comme je l'ai dit dans ma déclaration d'ouverture, que nous amenons le consommateur à changer de comportement, que nous modifions l'architecture du choix, pour aider les consommateurs à mieux comprendre et savoir, tant sous l'angle de la diète que sous l'angle de la production alimentaire, comment ils peuvent faire des choix plus sains pour leur santé et pour celle de l'environnement.

● (0920)

M. Ron Lemaire: Je suis d'accord avec mon collègue. Il faut que l'approche s'applique à l'ensemble du système, non pas seulement à l'échelon des agriculteurs.

Nous devons reconnaître, de plus, que les Canadiens sont sensibles aux prix et nous demander si nous en faisons assez — je parle du secteur et du gouvernement — pour nous assurer d'offrir nos aliments au prix le plus économique qui soit et pour mettre en place les systèmes et un cadre réglementaire adéquats de façon que les consommateurs puissent acheter des aliments peu coûteux mais très nutritifs, produits localement ou produits ailleurs, au pays.

L'évolution des demandes des consommateurs est un enjeu, et il est également difficile de fournir plus de variétés et d'explorer plus de débouchés, qu'il s'agisse de chou chinois ou d'autres produits que nous ne cultivons pas, traditionnellement, pour répondre à la demande tout en réduisant l'empreinte. Il est important de se pencher sur les nouveaux emballages et sur le système dans son ensemble, plutôt que de ne s'attacher qu'à un aspect comme celui du transport.

Je peux vous donner un exemple de l'approche utilisée par la chaîne d'approvisionnement pour réduire les émissions et réduire la production énergétique : c'est tout simple, il s'agit de diminuer l'éclairage. C'est une stratégie qui a été adoptée par un grand détaillant partout au Canada, et les détaillants ont réussi à économiser d'importants montants qu'ils consacraient à l'énergie et à réduire leurs émissions tout simplement en diminuant l'éclairage.

Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures d'envergure. Des stratégies simples, appliquées à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, peuvent réduire le volume total des émissions et contribuer à notre objectif général, la réduction de notre empreinte carbone.

[Français]

Mme Christine Moore: À l'heure actuelle, quelles sont approximativement les pertes liées au transport que subissent les producteurs? Quel pourcentage de produits ne se rendent pas aux marchés parce qu'ils ont été trop endommagés durant le transport?

[Traduction]

M. Ron Lemaire: Nous tirons une certaine fierté de la grande efficacité de notre mode d'expédition. Les agriculteurs et les autres intervenants du secteur ont travaillé ensemble pour assurer la gestion de la chaîne du froid de façon que, entre le moment où nous expédions un produit et le moment où il arrive entre les mains de l'utilisateur final, le consommateur, il n'y a que très peu de perte.

Il y a bien sûr des pertes, dans ce système, mais elles peuvent être d'aussi peu que 3 %, pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, ou s'élever à 7 %, selon le type de commerce de détail et le marché de consommation auxquels le produit est destiné. Toutefois, le secteur a trouvé des façons d'assurer son efficacité, et il continue à s'améliorer de façon que tout produit récolté arrivera chez le consommateur.

Mon collègue, lorsqu'il a parlé de l'industrie pomicole, a mentionné que notre principal problème, c'est qu'il manque de main-d'œuvre pour cueillir des fruits. Au Québec, une récolte de pommes d'une valeur de 30 millions de dollars n'a pas pu se faire, une année, tout simplement parce qu'il n'y avait pas de main-d'œuvre pour cueillir les fruits. C'était il y a deux ans. C'est un problème qui va au-delà de la gestion de la chaîne du froid.

[Français]

Le président: Madame Moore, il vous reste 20 secondes.

Mme Christine Moore: Ma question s'adresse à M. Cherewyk.

En ce qui concerne le transport, existe-t-il suffisamment de possibilités à cet égard? Y a-t-il encore une espèce de guerre où cela devient parfois difficile de trouver un transporteur? Je sais que cela a été un enjeu dans l'Ouest pour certains produits.

[Traduction]

M. Greg Cherewyk: Heureusement, nous serons jeudi à Montréal lorsque le ministre Garneau annoncera sa stratégie nationale, sa vision du transport au Canada, et nous espérons que cette stratégie s'attachera à certains des enjeux que l'industrie agroalimentaire canadienne souligne, en mettant en relief deux aspects.

Le président: Merci, monsieur Cherewyk.

Nous passons maintenant à Mme Lockhart, pour six minutes.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Merci, messieurs. J'aimerais revenir à une question que mon collègue, M. Breton, a posée au sujet de la pénurie de main-d'œuvre.

Si vous pensez au cadre stratégique pour l'agriculture, y voyez-vous un mécanisme, actuellement, qui cible les problèmes de main-d'œuvre?

• (0925)

M. Ron Lemaire: Non, il n'y en a pas, à ma connaissance, dans le cadre actuel. Les mesures que nous prenons pour permettre à un secteur d'avoir accès à la main-d'œuvre est un aspect accessoire, et nous devrons étudier la question en fonction du nouveau cadre. Nous avons de la chance, dans le secteur des fruits et légumes, car nous avons le programme des travailleurs étrangers. Nous avons donc accès à un certain bassin de travailleurs, mais cela pose des problèmes, en particulier au Québec, à cause des visas; nous avons en fait de la difficulté, aujourd'hui, à faire approuver les visas et à les faire circuler dans le système.

Dans l'ensemble, toutefois, selon le nouveau modèle stratégique, nous cherchons non seulement des solutions de rechange pour combler une partie de cette pénurie de main-d'œuvre, mais aussi des mécanismes semblables à ceux que nous utilisons pour la gestion du risque; ainsi, nous pourrions faire venir de nouveaux travailleurs au pays ou en former ici même.

Mme Alaina Lockhart: Très bien.

Est-ce que le problème touche autant l'industrie des légumineuses que l'industrie des fruits et légumes?

M. Greg Cherewyk: Ce n'est pas encore une priorité, pour nous, à l'échelle nationale. Il arrive de temps à autre, et c'est lié à la demande en main-d'œuvre de l'industrie pétrolière, dans l'Ouest du Canada, que nous ayons un peu de difficulté à trouver de la main-d'œuvre pour les installations de transformation, dans l'Ouest, mais ce n'est pas à l'heure actuelle un problème, et personne ne nous a dit qu'il s'agissait d'une priorité.

Mme Alaina Lockhart: Certains des autres groupes que nous avons reçus ont parlé du programme Agri-stabilité et de certains changements importants apportés qui ont touché leur industrie. Pouvez-vous nous en parler un peu, de même que de l'impact qui s'est fait sentir sur votre secteur particulier?

M. Greg Cherewyk: Avant de donner la parole à Ron, je dirai rapidement que la gestion des risques de l'entreprise ne fait pas partie du mandat de Pulse Canada. Nos membres s'en occupent directement ou par l'intermédiaire de leurs affiliations avec d'autres associations, alors je m'en remettrais à eux.

M. Ron Lemaire: Comme l'a dit Greg, l'industrie des fruits et des légumes frais dépend fortement des outils actuels de gestion des risques de l'entreprise qui sont en place dans le cadre stratégique Cultivons l'avenir actuel, de l'élaboration de ces outils et de l'accès amélioré à ceux-ci.

L'élément le plus important que je vais ajouter est la question de la transition des agriculteurs existants vers une nouvelle génération d'agriculteurs au sein du modèle de gestion des risques de l'entreprise. Il existe actuellement un risque selon lequel nous n'aurons pas d'agriculteurs demain. Une grande partie de la jeune génération juge qu'il ne s'agit pas d'une entreprise viable. Comment pouvons-nous assurer cette transition ou intégrer ce modèle qui permet aux nouveaux agriculteurs de participer au système?

Mme Alaina Lockhart: Bien.

Je vais donner la parole à mon collègue M. Drouin pour quelques minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je désire revenir sur la question de la main-d'oeuvre parce qu'il s'agit d'un aspect important. Je sais qu'il s'agissait d'un objectif par le passé. Le cadre Cultivons l'avenir 2, comme je suis en train de le lire, était une infrastructure institutionnelle et physique et comprenant les ressources humaines. J'imagine que c'était pour régler le problème des RH.

J'essaie de comprendre ce qui a fonctionné la dernière fois, ce qui fonctionne actuellement pour fournir de la main-d'oeuvre et ce qui ne fonctionne pas. Les RH ne font pas partie des cinq objectifs stratégiques de la Déclaration de Calgary. Nous réalisons des investissements dans les collèges et les universités, mais est-ce suffisant? Évidemment, à l'heure actuelle, ça ne l'est pas. J'essaie seulement de mieux comprendre ce qui a fonctionné au cours des cinq ou dix dernières années et ce qui n'a pas fonctionné.

M. Ron Lemaire: Je conviens que l'investissement dans l'infrastructure est essentiel. Y a-t-il une possibilité d'accéder à du financement qui peut soutenir le développement du logement et l'élaboration d'outils pouvant offrir une éducation aux travailleurs qui sont ici au Canada?

Le plus grand élément dans tout cela est que nous avons plusieurs générations de travailleurs au sein du secteur des fruits et des légumes frais — et je ne peux parler que de ce secteur — qui viennent des Caraïbes, par exemple, et qui sont des experts dans leur domaine. Que ce soit pour travailler dans les serres, les champs ou les vergers, ils viennent au Canada, et remplacer leur expertise est très difficile. En la remplaçant, vous perdez de l'efficacité parce que vous devez former de nouveau votre personnel.

Comment pouvons-nous créer et faciliter l'afflux de travailleurs en reconnaissant qu'ils ne relèveraient pas nécessairement du cadre pour l'agriculture? Un afflux de travailleurs leur permettant de devenir Canadiens, pour nombre d'entre eux, c'est important. Comment pouvons-nous intégrer ce modèle afin de non seulement bâtir une meilleure collectivité pour eux à l'échelon des producteurs possédant l'infrastructure voulue, que le cadre pour l'agriculture peut appuyer, mais aussi examiner la possibilité de prévoir un afflux de travailleurs qui, après de nombreuses années d'investissement — et vraiment, ils sont des Canadiens à de nombreux égards — deviennent vraiment des Canadiens et font partie de l'ensemble de la collectivité tout au long de l'année?

• (0930)

M. Francis Drouin: Merci.

Je n'ai probablement plus de temps maintenant, mais c'est très bien.

Le président: Nous passons maintenant à la deuxième série de questions.

Allez-y, monsieur Peschisolido, vous avez six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Messieurs Cherewyk et Lemaire, merci d'être venus. J'ai été impressionné non seulement par votre description des problèmes, mais aussi par votre attention aux détails.

Monsieur Cherewyk, vous avez parlé de transport. Pourquoi ne parlez-vous pas des deux domaines que vous voyez comme des problèmes importants relativement à la politique sur le transport que le ministre Garneau annoncera peut-être à Montréal dans quelques jours?

M. Greg Cherewyk: L'industrie agroalimentaire a été très claire relativement à ses attentes pour aborder deux choses importantes. La première est de nous assurer que nous créons les bonnes conditions

au sein du cadre législatif et réglementaire pour soutenir des ententes efficaces sur le niveau de service. Avec le dépôt du projet de loi C-52, lequel a donné aux expéditeurs du pays le droit de conclure des ententes sur le niveau de service, nous avons fait des progrès. Avec le dépôt du projet de loi sur le transport ferroviaire équitable pour les producteurs de grains, nous avons réalisé d'autres progrès en établissant les règles du jeu et en définissant les modalités opérationnelles qui pourraient être incluses dans les ententes sur les niveaux de service.

Le deuxième élément qui doit être abordé, du point de vue de l'industrie agricole, est la responsabilité financière. Nous avons hâte de voir les conséquences financières incluses dans le cadre qui soutient les ententes sur les niveaux de service. Les deux parties doivent assumer la responsabilité financière pour les engagements et les obligations qu'elles prennent lorsqu'elles concluent une entente sur les niveaux de service.

Par ailleurs, une entente sur les niveaux de service ne couvrira pas toute la circulation, tous les expéditeurs ni tous les endroits, alors nous devons nous assurer que l'ensemble de la loi — et l'organisme — crée les conditions dans lesquelles un service adéquat et approprié est offert dans tous les domaines, même si les ententes sur les niveaux de service ne couvrent pas la circulation. À cet égard, nous visons à améliorer l'Office des transports du Canada au moyen de ressources plus importantes, d'un mandat plus fort, d'une capacité d'agir de sa propre initiative et de la capacité d'émettre une ordonnance provisoire émanant d'une seule partie. Ces types d'éléments sont d'une importance capitale pour nous. Cet organisme doit être guidé par des rapports améliorés sur le rendement présentés au public, alors nous sommes d'accord avec les recommandations du rapport Emerson selon lesquelles nous devons améliorer les rapports sur le rendement présentés au public.

Des choses comme les manoeuvres interréseaux se sont révélées très efficaces en très peu de temps, en tant que moyen d'accéder en réalité à un autre transporteur et qu'outil pour tirer profit des négociations afin de renforcer la capacité et d'améliorer le service. Nous aimerions que cela soit permanent.

Selon nous, un certain nombre de choses doivent être faites pour améliorer l'ensemble de l'environnement réglementaire concernant la loi et l'organisme, et nous avons hâte de voir ces choses mises en place, tout comme l'amélioration de certains des aspects commerciaux de l'interaction entre les chemins de fer et les expéditeurs au moyen de règlements et de lois qui concernent les ententes sur les niveaux de service.

M. Joe Peschisolido: Monsieur Lemaire, nous discutons aujourd'hui de la prochaine entente-cadre. Y a-t-il des politiques ou une direction que nous pouvons utiliser dans l'entente-cadre pour aider l'aspect du transport, en ce qui concerne particulièrement le commerce?

M. Ron Lemaire: Du côté de la science, de la recherche et de l'innovation — certainement du côté de l'innovation — nous avons tous ri des véhicules autonomes, mais à la dernière étape du parcours de livraison, pour revenir à la main-d'oeuvre, au problème de transport et au fait qu'il n'y a pas assez de camionneurs, par exemple... des essais actuellement effectués en Europe portent sur la dernière étape du parcours de livraison, et on envisage d'utiliser des camions autonomes. Les changements réglementaires qui permettraient la livraison de certaines de ces nouvelles technologies ont le potentiel d'aider, mais il est tôt dans le processus pour que l'on puisse comprendre à quel point l'industrie pourrait y trouver le soutien nécessaire au cours de la courte période de livraison d'un produit.

M. Greg Cherewyk: Je crois qu'il est essentiel pour le prochain cadre stratégique de reconnaître le rôle important que le transport joue dans nos réussites au pays, en Amérique du Nord et partout dans le monde.

La dernière fois que nous avons présenté une demande de financement aux termes du cadre stratégique CA2 pour aborder le transport, nous l'avons fait en tant que coalition. Nous l'avons présentée en tant qu'industrie agricole dont les membres se sont regroupés pour soutenir une stratégie à long terme, et un des défis auxquels nous avons fait face au début du processus était le fait que le cadre stratégique a été établi pour promouvoir le commerce et n'a pas exactement reconnu le rôle que le transport joue pour faciliter le commerce, alors le ministère a dû travailler très fort pour réaliser les adaptations nécessaires de façon à permettre à une proposition si novatrice d'être mise de l'avant. Je sais qu'il fallait un soutien politique de même que l'assurance que ces types de choses pouvaient se produire.

On reconnaît maintenant que le cadre stratégique doit accommoder le travail novateur qui doit être entrepris concernant le transport et continuer de fournir un appui dans l'avenir.

● (0935)

M. Ron Lemaire: Et aussi établir un lien avec l'échelon provincial. Nous ne pouvons pas oublier les provinces.

M. Joe Peschisolido: L'entreprise Ocean Spray est établie dans mon coin de pays, à Richmond Est. Comme vous le savez, il s'agit d'une approche coopérative. Certaines personnes feraient valoir que c'est une approche transformationnelle. Pouvons-nous prendre ce modèle d'approche coopérative qu'Ocean Spray a utilisée pour les canneberges et les jus et l'appliquer à d'autres secteurs?

M. Ron Lemaire: Nous sommes des industries très différentes, mais tellement similaires à d'autres regards.

M. Greg Cherewyk: C'est une question intéressante à laquelle je n'ai pas la réponse en ce moment, mais je serais heureux de vous revenir avec nos points de vue plus tard.

M. Ron Lemaire: Elle est utilisée dans le secteur des fruits et des légumes. J'ai mentionné Peak of the Market à Winnipeg, et c'est une coopérative. Ocean Spray en est une autre. Il y en a un certain nombre au pays.

La réussite repose sur un partenariat. Il ne doit pas s'agir nécessairement d'une coopérative en tant que telle, mais l'approche philosophique qui sous-tend la livraison en partenariat faisant appel à nombre de petits producteurs qui livrent les produits en assurant une qualité constante, une salubrité alimentaire et un système d'assurance adéquats, et en recourant à un négociant commun présente un certain potentiel de croissance.

Le président: Merci, monsieur Lemaire.

Merci, monsieur Peschisolido.

Nous allons maintenant passer à M. Shipley pour six minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup.

Merci aux témoins d'être venus pour parler de ce sujet important qu'est le cadre stratégique pour l'agriculture. Clairement, vous deux et vos organisations représentez des producteurs, mais vous représentez aussi... Comment pouvons-nous percer et approvisionner un marché intérieur? Comme il cela été dit, le Canada est une nation exportatrice. À mesure que nous poursuivons notre production et fournissons un financement afin d'assurer la croissance dont nous avons besoin en vue de la rendre profitable pour les producteurs —

et ainsi pour les transformateurs et la chaîne de valeur connexe — nous devons nous assurer que nous avons le marché et que nous pouvons leur permettre d'y avoir l'accès.

Une des choses dont vous avez parlé... je veux m'assurer d'avoir les bons chiffres. Je crois que vous l'avez mentionné, Ron. Pour ce qui est de la recherche, l'industrie fournit...?

M. Ron Lemaire: L'industrie fournit 25 % et le gouvernement 75 %. C'est le modèle idéal.

M. Bev Shipley: Est-il utile de convoquer l'industrie et tous les joueurs à la table dans le cadre du programme de financement collectif? Cela est-il pertinent? Est-ce quelque chose qui doit être maintenu ou peut-être changé pour l'améliorer? Est-ce qu'un de vous deux a un commentaire à ce sujet?

M. Ron Lemaire: Pour le secteur des fruits et des légumes frais, je peux dire que le modèle collectif actuel semble fonctionner, tel qu'il est géré par l'intermédiaire du Conseil canadien de l'horticulture. La question directe devrait être posée à Rebecca Lee, directrice générale du CCH. Je crois effectivement qu'il y a eu des réussites, mais une amélioration continue est possible.

M. Greg Cherewyk: L'industrie est très favorable au modèle collectif et a hâte de travailler avec un modèle similaire dans l'avenir.

Je relèverais ici quelques priorités. Nous avons mené de vastes consultations à ce sujet uniquement pour cerner certaines des choses clés qu'on veut voir à l'avenir. Le fait de tirer profit des réussites comprendra la capacité de s'adapter aux problèmes à court terme et aux problèmes émergents à mi-chemin au cours du programme. Par exemple, l'industrie des légumineuses à grains a relevé ou découvert un problème concernant le syndrome ulcéraire épizootique — ou le pourridié — à mi-chemin au cours du cadre stratégique CA2. Le fait d'avoir la capacité d'accéder à des fonds à mi-chemin du processus sera une priorité pour que l'industrie puisse s'adapter aux problèmes émergents.

Il faut s'assurer que tous les chercheurs peuvent avoir accès à du financement, qu'il soit fourni par le gouvernement fédéral au moyen de programmes collectifs ou qu'il soit administré par les provinces, et limiter les obstacles à cet accès. Ce sont là des priorités. Les employés des gouvernements provinciaux et la recherche effectuée par ceux-ci sont une priorité et sont importants pour de nombreuses provinces partout au pays. On demande que nous fissions tout notre possible pour nous assurer de limiter les contraintes à l'accès des producteurs provinciaux accèdent à du financement. La continuité et une transition harmonieuse entre les programmes du cadre stratégique Cultivons l'avenir sont jugées importantes.

L'aspect clé ici est de mettre en oeuvre le programme le plus rapidement possible au printemps 2018. On doit planter les semences en avril ou en mai. Si nous ne profitons pas de cette fenêtre, nous perdons une année entière de recherche.

Comme dernier commentaire, des processus efficaces constituent à coup sûr un élément clé.

● (0940)

M. Bev Shipley: Je veux m'attarder à un autre sujet concernant l'agriculture au sein du système pour ce qui est de son effet sur l'environnement. Je pense à l'effet positif de l'agriculture. En raison des terres émergées, les récoltes que nous cultivons sont en réalité des puits de carbone.

J'aimerais avoir votre opinion. Y a-t-il une façon de prévoir quelque chose dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture qui aiderait à reconnaître... plutôt qu'avoir à payer pour créer une sorte de fonds réservé à l'agriculture afin que ce secteur reçoive les avantages qu'il mérite pour son aspect positif?

Je pourrais penser davantage à la production, mais je serai honnête avec vous. Lorsque vous êtes sur la route ou que vous parcourez le pays, vous observez les changements qui ont été apportés au système de transport. Vous voyez des files de remorque de 53 pieds sur la route qui transportent des fruits et des légumes frais. Au lieu d'avoir deux camions sur la route, il n'y en a maintenant qu'un. Pouvez-vous me dire ce que vous pensez du transport de produits en recourant davantage au chemin de fer et en expédiant autant de produits que nous le pouvons à l'échelle internationale?

Y a-t-il un moyen, dans le cadre de la discussion entourant le cadre stratégique pour l'agriculture, d'effectuer une analyse coûts-avantages relativement aux avantages de l'agriculture?

M. Greg Cherewyk: Je vais présenter quelque chose d'un peu différent pour que vous y réfléchissiez.

Du point de vue de l'industrie des légumineuses à grains, il est temps de déplacer l'attention de la ferme à la nourriture. Je vais vous le démontrer à l'aide d'un exemple.

Prenez une formulation normale pour le pain produit au pays, laquelle utilise une formulation de blé à 100 %. Si vous reformuliez ce pain pour utiliser du blé qui a été cultivé en rotation avec des légumineuses à grains et remplaciez 20 % de la farine par une farine de légumineuses à grains, vous augmenteriez les protéines que contient ce pain de 14 %, augmenteriez le niveau de fibres de 125 % et réduiriez les émissions de gaz à effet de serre de 23 %; ce sont tous des éléments associés à la production de cette tranche de pain.

Où donc, sur une ferme, au cours d'une période relativement courte, pourriez-vous obtenir le même type de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en augmentant simultanément la valeur nutritive associée à un produit? Il est temps que nous déplacions notre attention des améliorations progressives que nous pouvons observer sur la ferme aux effets massifs, substantiels et importants que nous pouvons obtenir en nous concentrant sur la nourriture.

Le président: Merci messieurs Cherewyk et Shipley.

Malheureusement, c'est tout le temps dont nous disposons. C'était une conversation très intéressante. Je veux vous remercier tous deux d'être ici aujourd'hui. Je vous rappelle simplement en passant que, après les tomates, les pois chiches et les lentilles sont mes aliments préférés.

Nous allons prendre environ de trois à cinq minutes pour faire entrer les autres témoins.

Merci beaucoup.

• (0945) _____ (Pause) _____

• (0950)

Le président: Nous allons commencer la deuxième heure de nos travaux sur le cadre stratégique pour l'agriculture.

Pour la deuxième heure, nous avons avec nous...

[Français]

Mme Corlena Patterson, directrice administrative de la Fédération canadienne du mouton, et Mme Kristy House, coordonnatrice nationale de la salubrité alimentaire à la ferme.

[Traduction]

Nous avons aussi...

[Français]

M. Hans Kristensen, du conseil d'administration du Conseil canadien du porc, et M. Gary Stordy, gestionnaire des relations publiques.

[Traduction]

Bonjour à tous. Nous allons accorder aux témoins jusqu'à 10 minutes pour présenter leurs exposés, et je vais demander à Mme Patterson de commencer. Merci.

Mme Corlena Patterson (directrice administrative, Fédération canadienne du mouton): Bonjour, monsieur le président et distingués membres du Comité, et merci de m'avoir invité à venir ici aujourd'hui pour parler du prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Au nom de l'industrie ovine, j'aimerais vous remercier de l'occasion de parler des demandes clés de notre industrie pour le prochain cadre stratégique.

Nous avons eu le privilège de faire partie de la stratégie d'engagement relative au cadre stratégique pour l'agriculture et de travailler à l'échelon opérationnel de la conception du programme, alors notre présence aujourd'hui nous donne l'occasion de souligner nos priorités clés, et nous apprécions cette possibilité.

En juin passé, la Fédération canadienne du mouton s'est jointe au secteur de l'élevage canadien pour défendre un modèle national durable de gestion des risques liés à la santé animale à l'occasion du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Cet engagement à renforcer la résilience de la production de bétail doit aller au-delà des initiatives ponctuelles du passé et comprendre du financement d'infrastructure pour des domaines prioritaires comme la surveillance, la planification en matière de biosécurité, le renforcement des capacités de diagnostic, la modernisation réglementaire, la recherche, la mise au point de vaccins, l'intervention en cas d'urgence et l'atténuation des risques financiers.

La nature du financement assuré doit être pancanadienne et multisectorielle, éliminer les obstacles que posent les sphères de compétence et amener tous les groupes de l'industrie à participer au processus décisionnel. La seule manière de détecter de nouvelles introductions de maladies importantes qui limitent la production, et fait plus important encore, d'empêcher ces maladies de se propager est de maintenir une infrastructure efficace d'installations et de professionnels qualifiés pour assurer la surveillance des maladies.

Le soutien fédéral, pour ce qui est de l'échantillonnage sur le terrain, des services de diagnostic et des épidémiologistes doit être accessible pour que l'on puisse poursuivre et améliorer les activités de surveillance. Chaque secteur peut prioriser des domaines de risque, mais tous les secteurs ont besoin de l'infrastructure nécessaire en place pour soutenir ces activités de surveillance.

L'industrie ovine canadienne gère une liste de maladies importantes qui doivent être surveillées. Les maladies comprennent la fièvre catarrhale du mouton, l'arbovirus de Cache Valley, la tremblante du mouton, les maladies vésiculaires, y compris la fièvre aphteuse, la rage, la peste des petits ruminants, et la liste continue.

Pour gérer efficacement la surveillance de maladies, l'intervention en cas d'urgence et le confinement de maladies, le Canada a besoin d'un système fonctionnel de traçabilité. L'annonce récente selon laquelle le financement de TraceCanada a été annulé parce que l'organisation n'a pas réussi à offrir une base de données nationale multi-espèces montre clairement le risque que présentent des dépôts privés de données sur la traçabilité. Nous prenons souvent à l'échelle internationale des exemples de systèmes de traçabilité du bétail à mesure que nous progressons avec l'élaboration de notre propre programme, mais nous faisons trop souvent abstraction du fait que, dans ces administrations similaires, le gouvernement fédéral soutient des activités clés de traçabilité comme la gestion de données.

En outre, le fait de transférer le coût du soutien de la traçabilité aux seuls producteurs menace la conformité, l'engagement et la durabilité du programme. Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture doit établir un financement réservé pour une base de données nationale multi-espèces qui soutient la traçabilité au Canada si nous voulons un jour disposer d'un programme auquel tout le monde participe.

De même, le financement de l'industrie doit être accessible aux échelons fédéral et provincial pour soutenir la mise en oeuvre de la traçabilité pour un éventail complet d'intervenants; il faut prévoir de l'argent pour soutenir les infrastructures de signalement pour les intervenants, les communications, l'engagement et les améliorations de programmes dès les premières années de sa mise en oeuvre à mesure que nous apprenons à la suite des difficultés surmontées.

Afin de soutenir une politique nationale forte sur la santé animale, les gouvernements fédéral et provinciaux ont besoin de s'engager à assurer un financement des institutions qui protègent la santé animale en appuyant une utilisation et une surveillance responsables des agents anti-microbiens au Canada, comme la Canadian Global Food Animal Residue Avoidance Databank et une version élargie du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, ou PICRA.

Pour les espèces qui exigent une utilisation mineure de médicaments comme l'industrie ovine, l'utilisation responsable de médicaments vétérinaires est soutenue par le fait de s'assurer que les producteurs, tout comme les vétérinaires, ont un accès approprié à des médicaments importants sur le plan médical. Toutefois, l'industrie ovine canadienne a de la difficulté à accéder à des médicaments vétérinaires, à des produits biologiques à usage vétérinaire et à des pesticides. Au cours de la dernière année, nous avons constaté une adaptation du processus d'approbation du Centre de la lutte antiparasitaire qui a mené à des approbations supplémentaires de deux nouveaux produits vétérinaires destinés aux moutons au Canada. Nous avons aussi assisté au tout premier examen conjoint trilatéral d'un produit vétérinaire, effectué par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui a mené à l'approbation d'un important analgésique.

Le financement pour l'expansion et le soutien continu de ces deux initiatives particulières est essentiel à la compétitivité de l'industrie ovine.

Un financement à long terme et prévisible de la recherche agricole est essentiel pour renforcer le secteur, tout comme l'est une approche coordonnée et collaborative de la recherche qui évite la répétition inutile d'efforts et élimine des lacunes en matière de recherche. Un financement accru de la capacité interne d'AAC pour répondre aux besoins fondamentaux en matière de recherche sous-tend le fondement de la recherche agricole au Canada, et nous devons ramener cette composante.

● (0955)

AAC doit à son tour travailler avec des universités et des centres provinciaux d'expertise existants, comme notre propre CEPOQ pour prioriser les besoins clés en matière de recherche établis par l'industrie plutôt que concurrencer d'autres instances pour des ressources et des projets. L'industrie ovine aimerait voir des investissements en recherche dont les résultats aident à optimiser la production et le rendement, à améliorer la santé du cheptel, à gérer l'expansion des marchés et les attentes à l'égard de ceux-ci et à améliorer la rentabilité et le rendement opérationnel du cheptel canadien.

Le financement de la recherche, toutefois, ne doit pas prendre fin avec la conclusion des projets de recherche. La recherche qui ne peut pas être mise en oeuvre en temps réel présente très peu d'avantages au chapitre de la rentabilité et de la productivité. Le transfert technologique qui prévoit l'interprétation et la mise en oeuvre des constats de recherche doit aussi être bien financé.

Les investissements dans le développement de marchés soutiendront la croissance et la prospérité de l'industrie, mais ces investissements ne devraient pas être uniquement concentrés sur des marchés internationaux. Pour un secteur comme le nôtre, il existe un immense potentiel d'exploiter une partie des marchés intérieurs et de remplacer les importations par des produits canadiens.

Le financement destiné au renforcement des capacités est essentiel si l'on veut relancer le développement de marchés pour certains secteurs et devrait être considéré comme faisant partie d'une source de financement consacrée au développement de marchés. En outre, les gouvernements partout au Canada doivent s'engager envers des partenariats avec l'industrie et travailler de manière proactive à l'élaboration d'une stratégie alimentaire nationale sur laquelle on s'est entendu qui comprend le soutien aux producteurs à mesure qu'ils continuent à s'appuyer sur des programmes d'assurance de la sécurité alimentaire existants pour répondre aux besoins des transformateurs, des détaillants, des organismes de réglementation et des consommateurs.

L'agriculture canadienne, en particulier le secteur du bétail, a fait l'objet d'une surveillance étroite du public, réelle ou apparente. Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture doit fournir du soutien au secteur, non pas uniquement en assurant du financement aux intervenants pendant qu'ils travaillent pour renforcer la confiance du public au pays et à l'étranger, mais aussi pour ce qui est de valider et de soutenir de bonnes pratiques scientifiques en matière de production.

Le financement doit être accessible à l'industrie pour qu'elle gère les pressions liées à la confiance du public, et les organismes fédéraux doivent s'assurer que les changements des politiques liés à la production alimentaire sont guidés par la science de l'agriculture et non pas apportées en réaction à un sondage d'opinion publique.

Dans ce sens, l'industrie ovine aimerait voir, aux échelons fédéral et provincial du financement accessible, à tous les intervenants qui élèvent du bétail, de la ferme aux installations de transformation, car ils travaillent pour respecter les normes en matière de soin animal établies dans nos codes de pratique et mettent en oeuvre d'autres pratiques liées à de bons traitements améliorés en ce qui concerne l'équipement, la formation du personnel, l'immobilisation adéquate et l'assomage électrique.

Il est clair que nous sommes dans une ère de changements climatiques et environnementaux. Le secteur agricole doit gérer son rôle en matière de durabilité environnementale et a besoin de financement pour mettre en oeuvre des changements relatifs à la production qui protégeront notre environnement pour des générations futures d'agriculteurs. En même temps, le secteur doit apprendre à s'adapter aux changements climatiques qui touchent la santé animale et les introductions de maladie, lesquelles modifient les aliments pour animaux et la production alimentaire et changent ce que nous savons de la gérance de l'environnement.

Les producteurs ont besoin de financement afin de gérer les risques changeants liés aux maladies, aux parasites sur les fermes et aux maladies des plantes tout en aidant à gérer les émissions de carbone en cette nouvelle ère de taxes et de frais liés au carbone.

Les agriculteurs canadiens ont besoin d'être en mesure d'atténuer le risque financier s'ils veulent demeurer en affaires, mais avec de moins en moins de fermes qui choisissent de participer à l'ensemble actuel des programmes de gestion des risques de l'entreprise, le niveau de risques financiers auquel les producteurs, l'industrie et le gouvernement font face continue à augmenter.

La Fédération canadienne de l'agriculture a recommandé des changements à apporter au programme de GRE que nous soutenons en suggérant une liste qui comprend le fait de rétablir le facteur déclenchant de paiement du programme Agri-stabilité lorsque la marge du programme tombe sous les 85 % des marges de référence historiques d'un agriculteur; d'éliminer les dispositions relatives aux limites des marges de référence et d'explorer des approches de rechange qui limitent les paiements dans le cas des producteurs se trouvant dans des situations profitables tout en assurant une couverture des dépenses déductibles pour ceux qui font face à des marges négatives; d'établir des mécanismes comme des primes créditées, des mesures pour stimuler le programme Agri-investissement, la suppression des frais relatifs au programme Agri-stabilité et un accès amélioré à du capital pour la relève agricole; d'établir un programme supplémentaire appuyant le programme Agri-stabilité existant pour pallier le manque de soutien accessible actuellement aux exploitants qui souhaitent diversifier les activités de la ferme; d'améliorer et de modifier le résultat du programme Agri-investissement pour que celui-ci reflète son rôle dans la gestion de tous les risques financiers, ce qui ne se limite pas aux risques mineurs, comme c'est le cas actuellement; et de modifier le programme Agri-relance pour couvrir de nombreuses années de coûts ou de pertes extraordinaires découlant de l'incidence à court terme d'un seul événement ou d'événements récurrents qui pourraient ne pas être atténués de manière efficace.

À part l'admissibilité au financement, il y a beaucoup d'aspects du cadre pour l'agriculture, de sa conception et de sa prestation, qui pourraient bénéficier d'un changement. La structure actuelle de financement qui exige des fonds de contrepartie de l'industrie doit être réexaminée. Vingt-cinq pour cent est une part trop élevée pour certains secteurs et groupes de l'industrie qui doivent financer plus d'un projet pour aider l'industrie à progresser. Cette pratique fait en sorte qu'il est impossible pour nous de subventionner une multiplicité de projets. On peut dire la même chose de projets individuels financés à l'échelon provincial.

• (1000)

Les sources de financement doivent être conçues avec assez de flexibilité pour permettre à une petite industrie d'avoir la possibilité d'accéder à des fonds et de soutenir les projets dont elle a besoin pour avancer.

Le président: Je suis désolé, madame Patterson; pourrais-je vous demander de conclure s'il vous plaît? Votre temps est écoulé.

Mme Corlena Patterson: Nous aimerions également voir certains changements apportés aux normes et au processus relatif à l'approbation, à la vitesse et à la flexibilité des programmes pour les rendre utilisables.

Le président: Merci beaucoup, madame Patterson.

M. Hans Kristensen du Conseil canadien du porc est le prochain à présenter son exposé.

M. Hans Kristensen (conseil d'administration, Conseil canadien du porc): Bonjour. Je m'appelle Hans Kristensen. Je suis un producteur de New Canaan, au Nouveau-Brunswick, et le représentant des Maritimes au conseil d'administration du Conseil canadien du porc. Je suis accompagné aujourd'hui de Gary Stordy, directeur des relations gouvernementales et publiques.

J'aimerais d'abord remercier les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes de m'avoir invité ici ce matin pour discuter du prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Au cours du temps qui m'est alloué pour présenter mon exposé ce matin, je vais décrire certaines des possibilités relatives aux marchés intérieurs et extérieurs, aux outils de gestion des risques de l'entreprise et à la santé animale.

Toutefois, j'aimerais prendre un moment pour remercier le premier ministre Trudeau et la ministre du Commerce international, Chrystia Freeland, de leur engagement à signer l'AECG. Cet accord historique, dont les négociations ont été entamées il y a sept ans par l'ancien gouvernement, est certainement quelque chose que nous pouvons tous célébrer.

Les marchés du porc du Canada et de l'UE se complètent. Même si la relation est très prometteuse, nous avons hâte que les responsables du gouvernement surmontent les obstacles techniques en suspens qui limitent notre capacité d'exploiter pleinement ce qui a été accompli. Notre industrie était très heureuse de voir les marchés et les échanges soulignés dans la Déclaration de Calgary de juillet 2016 à la suite de la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux. De fait, les priorités du CCP s'alignent de près sur les aspects mentionnés dans cette déclaration.

C'est une occasion exceptionnelle pour les producteurs de porc du Canada. Pour les consommateurs canadiens, le porc fait partie d'une alimentation saine, et il existe une demande croissante d'exportation en raison de l'augmentation de la population et des revenus partout dans le monde. La demande sera renforcée une fois que l'AECG et le PTP seront mis en oeuvre avec succès. La croissance peut se poursuivre en Chine, pour l'ANASE et en Inde, lesquelles sont toutes des priorités pour le gouvernement du Canada.

Notre industrie reconnaît que l'ouverture de marchés ou le maintien de l'accès à ces marchés n'est jamais facile; cependant, cela doit demeurer une priorité pour des ministères et organismes comme Affaires mondiales Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'ACIA. Ces instances ont besoin de flexibilité et d'une équipe complète avec un appui financier pour résoudre de manière efficace les problèmes d'accès aux marchés.

Il y a du travail à accomplir afin de mieux exploiter l'accès existant. Bien que nous apprécions les efforts du Secrétariat de l'accès aux marchés, le manque d'attention comparatif de l'ACIA concernant les problèmes d'exportation par rapport à d'autres priorités intérieures nuit aux efforts déployés pour répondre aux besoins d'un marché mondial.

Les producteurs travaillent dur pour augmenter la demande à l'égard de porc canadien dans les marchés intérieurs et extérieurs au moyen de programmes agricoles du CCP, comme l'Excellence du porc canadien, et chaque producteur a un rôle à jouer au moment de soutenir l'ensemble de l'infrastructure de transformation et de commerce. C'est pourquoi les producteurs soutiennent une série de programmes fondamentaux de GRE qui peuvent aider à gérer les risques liés aux marchés.

La gestion des risques est la pierre angulaire de toute entreprise commerciale qui doit composer avec une volatilité des revenus et des coûts, exactement comme l'industrie porcine canadienne. Toutefois, certains des changements apportés à des programmes clés relevant de CA2 ont réduit de manière importante la capacité d'aider l'industrie porcine. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent améliorer les programmes et adopter de nouvelles approches originales de la gestion des risques.

Le programme Agri-stabilité a été celui qui a été le plus utile au secteur par le passé. Cependant, son efficacité relative à la gestion d'une baisse importante des prix a diminué considérablement avec la réduction d'une couverture de marges positives qui est passé de 85 % à 70 %. Le programme fournit au mieux une protection minimale dans le cadre d'un déclin extrême, mais guère autre chose, à un taux de 70 %. Le programme doit retourner au niveau de 85 % pour être efficace.

En plus de cet élément, nous devons nous occuper du double problème de la complexité et de l'imprévisibilité inhérentes à la structure actuelle du programme Agri-stabilité. Afin d'être vraiment efficace, tout programme de GRE doit être prévisible et souple en temps opportun pour que l'on puisse s'assurer que les producteurs peuvent prendre des décisions et réagir aux conditions des marchés aujourd'hui avec la confiance et la protection future que leur confère la série existante de programmes de GRE.

Les programmes Agri-protection et Agri-investissement ont révélé avoir une valeur limitée pour nos membres dans leur état actuel.

Le programme Agri-investissement n'a pas été efficace lorsqu'il s'est agi d'aider les producteurs de porc à gérer les chutes à court terme qui ne sont plus couvertes par le programme Agri-stabilité. Il n'est pas efficace lorsqu'il s'agit d'aider les producteurs à faire des investissements pour gérer les risques ou améliorer le revenu marchand. Même de faibles chutes de revenus que connaissent des entreprises de taille commerciale ne sont pas couvertes par une contribution maximale du gouvernement de 15 000 \$ par année. Ce niveau ne reflète pas les réalités économiques et l'échelle des pratiques actuelles de production au Canada.

Les producteurs ont besoin d'un éventail d'outils comme une assurance-décès et un programme de couverture afin de trouver les meilleures options pour leurs activités. Actuellement, un pourcentage important des dépenses gouvernementales consacrées à la gestion des risques de l'entreprise est réservé à l'assurance-production. Contrairement aux producteurs de récoltes, toutefois, les personnes qui participent à l'élevage de bétail n'ont pas accès à un programme d'assurance-production. D'autres initiatives, comme l'assurance-prix, ne fonctionnent pas pour les producteurs de porc.

● (1005)

Au cours de la dernière décennie, on a déployé des efforts continus en vue de concevoir une assurance-décès ou un type de programme d'assurance-production concernant le bétail. Les problèmes entourant la couverture, le partage des coûts d'administration et les coûts des primes se sont avérés difficiles à résoudre. L'industrie et les gouvernements doivent s'engager de nouveau à élaborer un

programme efficace et abordable pouvant être mis en oeuvre d'ici 2018.

Quant au programme Agri-risques, ses initiatives ont permis au secteur d'explorer des options allant de l'accès approuvé aux programmes de couverture. Actuellement, de nombreux producteurs de porc canadien sont incapables de tirer profit de cet outil utile de gestion car ils seraient incapables sur le plan financier d'injecter les fonds importants qui peuvent être nécessaires au moyen d'appels de marge dans le marché libre. Sans un éventail d'outils et de stratégies de gestion des risques, les producteurs de porc font face à une combinaison de risques liés à la production, au marché et aux finances qui peuvent miner la réussite d'une ferme. Les producteurs de porc ont besoin de programmes pouvant atténuer les risques des appels de marge afin que cette couverture devienne un outil de gestion des risques de l'entreprise utile et utilisé.

Si l'on veut saisir l'occasion que présente le marché en raison de stratégies de marque ou d'opérations commerciales de l'industrie, un réinvestissement s'impose. Les infrastructures, particulièrement les porcheries elles-mêmes, doivent être renouvelées. Le Programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles, conçu pour augmenter la disponibilité des prêts consentis aux agriculteurs, peut être un mécanisme servant à renforcer encore davantage l'industrie porcine. Cependant, l'utilité du programme est limitée, et, par conséquent, celui-ci n'a pas été utile aux producteurs.

Même si les producteurs ont bénéficié au cours des 18 derniers mois d'un rendement juste du marché, cela n'efface pas plusieurs années de pertes soutenues essuyées par notre industrie. Le fait est que les institutions financières n'ont pas encore repris confiance en l'industrie pour ce qui est de nous permettre de réinvestir dans celle-ci et d'emprunter afin de construire des porcheries et d'avoir accès à du capital. Nous sommes aussi dans une situation où il est beaucoup plus difficile d'accéder à du capital en vue de réinvestir dans une structure existante que si nous souhaitons améliorer ou agrandir des structures.

Les limites actuelles des prêts se resserrent et ne reflètent pas les pratiques opérationnelles agricoles actuelles. Un programme à jour devrait refléter la taille des fermes commerciales et les structures agricoles plus complexes. La limite maximale de prêt doit augmenter considérablement et élargir sa portée.

L'industrie porcine demeure concentrée sur les problèmes liés à la prévention des maladies. Rien n'est plus fondamental que notre réussite en tant qu'industrie et qu'exportateur que la santé animale. Au cours des dernières années, nous avons tiré de grandes leçons à cet égard, au cours d'éclousions du circovirus, de la grippe H1N1 et de la DEP chez les porcs. Nous croyons que le Canada a maintenant la possibilité d'élaborer une stratégie nationale efficace sur la santé animale qui nous préparera mieux aux risques futurs. Un certain nombre d'initiatives sont examinées par le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage dont la Stratégie d'intervention en cas de perturbation des marchés du bétail. Cela doit continuer.

Nous croyons aussi que les initiatives comme la traçabilité, la biosécurité agricole, la surveillance et le renforcement des capacités de diagnostic devraient être des priorités du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. On a accompli beaucoup de choses grâce aux cadres antérieurs, et beaucoup reste à faire relativement au nouveau cadre stratégique.

Le Conseil canadien du porc a hâte de se joindre à l'industrie et aux partenaires gouvernementaux pour s'assurer que, ensemble, nous tirions profit de la force de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne et exploitions son plein potentiel en aidant à bâtir et à améliorer l'économie du Canada.

J'aimerais remercier les membres du Comité permanent de m'avoir offert la possibilité de présenter mon exposé ici ce matin.

• (1010)

Le président: Merci, monsieur Kristensen.

Nous allons maintenant entamer notre deuxième série de questions en allouant six minutes par témoin.

[Français]

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence parmi nous ce matin.

Pour ce qui est des viandes, vous avez deux secteurs qui sont très compétitifs au plan international. Le positionnement des producteurs canadiens — pour faire référence aux nombreux producteurs de porc qu'il y a dans ma circonscription — évolue année après année. Il semble y avoir une intégration des gros producteurs qui offrent certains services à de petits producteurs, comme la fourniture d'aliments et de cochonnets. Les producteurs en viennent à se spécialiser dans l'engraissement.

Est-ce un modèle qui, à moyen ou à long terme, va permettre à l'industrie canadienne du porc de tirer son épingle du jeu face à la compétition internationale? Selon vous, de quelle façon l'industrie va-t-elle arriver à s'en sortir? L'industrie a eu de bons prix au cours des quelques dernières années, mais on semble se diriger vers deux ou trois ans de prix qui seront très difficiles pour les producteurs. Comment voyez-vous votre industrie à cet égard?

[Traduction]

M. Hans Kristensen: Merci. C'est une très bonne question.

Comme nous l'avons vécu par le passé, l'effet de la concurrence internationale sur les résultats financiers peut parfois s'avérer être un problème insurmontable pour les producteurs de porc canadien. C'est pourquoi l'industrie porcine canadienne s'est concentrée sur la stratégie de marque et la valeur ajoutée et continuera de le faire. Nous ne voulons pas placer le Canada ou notre industrie dans une situation dans laquelle c'est simplement une course vers le fond, et quiconque fabrique le produit le moins cher le vendra à la personne qui détiendra le pouvoir d'achat le plus efficace.

Au Conseil canadien du porc, nous avons travaillé d'arrache-pied avec d'autres intervenants de l'industrie afin d'établir l'image de marque de notre produit à l'échelle internationale comme un produit supérieur et sécuritaire. La stratégie de marque, la reconnaissance du pays et les initiatives en matière de sécurité alimentaire du gouvernement et de l'ACIA seront les meilleures choses que nous pouvons faire pour établir notre marque à l'échelle internationale et protéger ces marchés extérieurs. Nous devons nous assurer que nous créons un produit que les autres pays veulent acheter, non pas seulement le produit de base le moins cher au monde.

[Français]

M. Jacques Gourde: Le prochain cadre stratégique devrait permettre aux gens de la relève d'avoir accès à une ferme et de réaliser leur rêve de pouvoir en vivre durant les 30 ou 40 prochaines années. Cependant, dans le contexte économique au chapitre des viandes, il semble que ce ne soit pas le cas.

Les producteurs de porc de ma circonscription sont âgés en moyenne d'environ 60 ans et personne n'est intéressé à reprendre leur ferme. Ils terminent quelques élevages pour les 10 prochaines années dans des bâtiments qu'ils ont construits il y a environ 30 ans. Il n'y a pratiquement aucune nouvelle construction. Dans ma circonscription, au cours des cinq dernières années, il n'y a seulement qu'une ferme porcine qui a construit de nouveaux bâtiments.

Sommes-nous rendus au point où il faudrait réinvestir dans les infrastructures afin de pouvoir garder des animaux? Dans ma circonscription, la situation des producteurs de porc est actuellement très négative.

[Traduction]

M. Hans Kristensen: Oui, absolument.

Si vous examinez le taux de réinvestissement de notre industrie au cours des 15 dernières années, il a baissé considérablement. Il a diminué pour nombre de raisons, principalement à cause de périodes économiques difficiles vers 2008-2009 et de ce qui a été nécessaire à la reprise de notre industrie.

Le niveau de réinvestissement est à son plus bas, et on doit faire des changements en vue de le faire augmenter. L'accès au capital demeure un défi pour les producteurs existants et les nouveaux. La dure réalité économique à laquelle nous faisons face en tant que producteurs est que nous vivons dans une industrie à forte intensité capitalistique. Pour être concurrentielle, votre entreprise doit avoir une certaine taille. Dans les activités commerciales aujourd'hui, cela exige un investissement de millions de dollars en capital, et cela exige aussi que ce capital doit réinvesti de manière périodique et rapide afin que nous puissions nous assurer que nos installations sont à jour, modernes et qu'elles répondent aux besoins sans cesse changeants relatifs au bien-être animal et aux normes de sécurité.

Il est impératif dans notre industrie que les producteurs aient accès à du capital. On a désespérément besoin d'un programme dans notre industrie pour permettre aux jeunes producteurs et aux producteurs existants d'atteindre ce but. Si nous ne sommes pas en mesure de réinvestir dans notre infrastructure, nous atteindrons une masse critique au cours des quatre à sept prochaines années, lorsque bon nombre de nos établissements seront désuets, et nous ne serons pas en mesure d'avoir accès à du capital pour réinvestir dans ces infrastructures.

Nous devons créer des programmes novateurs afin peut-être de mettre de côté les sommes réservées à l'investissement et ensuite les convertir en paiements réservés uniquement aux intérêts au cours de ralentissements économiques. Nous devons trouver des façons qui amélioreront continuellement la valeur de notre produit et permettront de s'assurer que les producteurs primaires reçoivent une juste part de la valeur marchande totale de leur produit pour que les jeunes puissent investir avec confiance en sachant qu'à long terme, dans 20 ou 30 ans, leur investissement rapportera et qu'ils ont pris une sage décision. Nous devons augmenter l'accès au capital. Nous devons aussi augmenter la valeur de notre produit pour en faire une sage décision. Nous devons nous assurer que le producteur primaire reçoit une part adéquate de la chaîne de la valeur ajoutée.

• (1015)

[Français]

Le président: Monsieur Gourde, il vous reste 45 secondes.

M. Jacques Gourde: Madame Patterson, vous avez parlé de votre inquiétude face à l'avenir de la prochaine génération. Je crois que vous n'avez pas eu le temps de terminer ce que vous vouliez dire à propos des programmes. Comment les programmes devraient-ils être orientés afin d'aider la relève?

[Traduction]

Mme Corlena Patterson: La question portait sur des suggestions touchant la conception des programmes.

J'ai parlé un peu des limites que nous avons pour ce qui est des contributions financières de l'industrie à ces projets. Les groupes industriels, dans une industrie modeste comme la nôtre, doivent soutenir de multiples projets, mais nos budgets sont limités dès le départ. Cela fait qu'il est difficile d'accéder au financement dont nous avons besoin. Nous trouvons que les délais d'approbation de ces projets sont longs. On peut attendre un an avant de voir un projet approuvé, alors dans une structure de financement de cinq ans, vous avez perdu un an, et cela mine votre capacité de mettre en oeuvre et de perfectionner vos projets.

Le président: Merci, madame Patterson. Je suis désolé de devoir vous interrompre à nouveau, mais je suis certain que vous aurez une autre occasion d'en parler.

Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à vous, monsieur Gourde, de nous avoir mené vers ce sujet de discussion.

Je vais poursuivre la discussion au sujet de l'investissement. Vous avez parlé de la traçabilité, des médicaments et de la façon dont nous appliquons les données pour gérer le troupeau.

Pourriez-vous continuer de nous donner des détails sur ces sujets?

Mme Corlena Patterson: La traçabilité a été un peu problématique dans notre industrie dernièrement. Nous avons un programme national d'identification depuis 12 ans. Les producteurs paient leur part au chapitre de la traçabilité depuis plus d'une décennie maintenant. Ce qu'il nous manque pour avoir un système efficace dans notre secteur, et je crois que cela s'applique à tous les secteurs sauf celui du porc... L'industrie du porc est dotée d'un système de traçabilité complet, mais quatre de nos groupes d'espèces qui y seront intégrés par règlement n'ont pas encore achevé cette liste.

Il faut une base de données pour gérer l'information, principalement, car qui dit traçabilité dit gestion de l'information. Nous voyons des défis pour ce qui est de maintenir cette infrastructure en place. Les producteurs ont assumé leur part du coût de la traçabilité, mais on s'attend — c'est du moins ce que nous avons vu dans le cadre des négociations sur la traçabilité jusqu'à maintenant — à ce que les producteurs assument le coût complet de la traçabilité. On parle ici de gestion de données, et cela suppose de gérer l'information et de veiller à ce que ces bases de données soient en place. C'est une entreprise très coûteuse.

Par exemple, dans le secteur du mouton, au-delà du prix des étiquettes, au-delà du temps que le producteur doit consacrer à la communication et à la gestion de l'information à la ferme, et au-delà de l'investissement de temps et de la capacité redditionnelle de tous les autres intervenants, il est attendu que la base de données va coûter plus de 130 000 \$ par année pour notre seul secteur. Pour une industrie composée de 11 000 producteurs, c'est un coût important.

Lorsque nous parlons des modèles de traçabilité et de ce qui se fait de mieux en matière de programmes de traçabilité, nous mentionnons souvent des pays comme l'Australie et le système qu'elle a. Or, nous savons aussi que le gouvernement australien finance cette

gestion de la base de données, le volet très coûteux de celle-ci. Le fait de privatiser cette information crée des risques sur le plan de la sécurité, d'abord et avant tout, mais il y a aussi des préoccupations quant à l'incidence de ce coût accru sur le coût de production d'un animal et à la capacité des producteurs de maintenir cela à long terme. S'ils ne peuvent soutenir ce coût, alors il n'y a pas de programme si le gouvernement fédéral ne l'appuie pas, du moins pas un programme digne de ce nom.

M. Lloyd Longfield: Merci pour ces détails. Ce sera utile dans le cadre de notre étude.

Je suis heureux de voir des gens de Guelph parmi nous. J'aurais dû le souligner dès le début, vu que votre organisation a son siège dans ma circonscription.

L'Université de Guelph vient de recevoir 77 millions de dollars de financement pour mener des études dans le domaine de l'alimentation. Elle compte IBM parmi ses partenaires. L'Université de Guelph travaille à mettre au point un réseau de données avec IBM. Essayez-vous de tirer parti de ces travaux?

Mme Corlena Patterson: Non, pas précisément. Dans le cadre de notre collaboration avec TraceCanada — laquelle, bien sûr, a en quelque sorte échoué au cours des dernières années —, nous avons parlé d'intégrer le secteur de l'alimentation et le secteur de l'élevage et de gérer ces données afin de procurer une certaine continuité de l'information, de la ferme à la fourchette ou de la ferme à l'assiette. Lorsque nous parlons de traçabilité dans le secteur de l'élevage — et je suis peut-être la seule à voir la chose ainsi —, nous nous intéressons vraiment à la période qui mène jusqu'à l'expédition de l'animal, jusqu'à l'abattoir. Jusqu'à maintenant, je ne crois pas que nous ayons envisagé un système qui permet cette intégration.

Nous avons le volet de gestion des données sur les aliments et le volet de gestion des animaux. À un moment donné, pour créer le système attendu par le consommateur, il faut trouver une façon de relier les deux, mais nous n'en sommes pas encore à gérer l'information sur l'élevage dans tous les secteurs.

• (1020)

M. Lloyd Longfield: La Déclaration de Calgary pourrait ouvrir la voie à une telle chose si nous nous penchons sur l'innovation et sur la façon de favoriser la collaboration entre l'industrie et le milieu de la recherche.

Mme Corlena Patterson: Oui, absolument.

M. Lloyd Longfield: Du côté du porc, j'ai entendu des choses fantastiques du Nouveau-Brunswick à l'égard de la gestion de l'industrie porcine. Pourriez-vous formuler des commentaires à ce sujet?

Je laisse ma question assez large. Des progrès importants ont été réalisés là-bas.

M. Hans Kristensen: Nous aimons à le croire, oui. Les producteurs du Nouveau-Brunswick s'en féliciteront.

La province du Nouveau-Brunswick et l'industrie porcine ont essuyé un revers important, il y a quelques années, lorsque la seule usine de transformation visée par une inspection fédérale au Nouveau-Brunswick a fermé ses portes, ce qui a plongé l'industrie dans un profond désarroi à l'époque. Beaucoup de gens pensaient que cette fermeture avait sonné le glas de notre industrie.

Toutefois, les producteurs qui restaient au Nouveau-Brunswick se sont réunis. Nous avons mené un examen vraiment critique et complet de notre industrie et fait le point sur la situation, et nous avons recensé nos points forts et nos faiblesses en tant qu'industrie. Nous avons conclu que nous étions très concurrentiels et faisons bonne figure jusqu'à l'étape du sevrage d'un porcelet. Au-delà de cette étape, notre emplacement géographique, maintenant jumelé avec une absence d'installations de transformation, minait cet avantage.

Nous avons perfectionné notre industrie afin qu'elle puisse prendre en charge deux types de productions.

L'une d'elles est simplement la production avec SPS, c'est-à-dire l'exportation de porcelets sevrés précocement aux États-Unis pour l'engraissement. Ils appartenaient toujours au producteur canadien, mais étaient confiés par voies contractuelles à des installations américaines. Des animaux étaient également expédiés au Québec, pour soutenir des installations d'engraissement établies en partenariat avec des transformateurs du Québec, dans le cadre d'une chaîne de valeur intégrée.

L'autre modèle consistait à utiliser nos programmes d'isolement et de biosécurité pour offrir des produits porcins spécialisés. Nous produisons du porc sans antibiotiques ainsi que du porc élevé dans des environnements sans enclos ni cage. Les deux modèles se sont avérés fructueux et nous ont permis de maintenir une production au Nouveau-Brunswick. Même si la production est maintenant inférieure sur le plan du poids, parce que nous ne nous chargeons pas de l'engraissement, nous avons accru le nombre total d'animaux maintenant produits dans la province du Nouveau-Brunswick, par rapport au jour où les usines ont fermé leurs portes. Il s'agissait simplement de s'adapter.

M. Lloyd Longfield: Je crois que mon temps est écoulé, mais je vous remercie de cet exemple.

Le président: Merci, monsieur Longfield. Merci, monsieur Kristensen.

[Français]

Madame Moore, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

Mme Christine Moore: Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord parler aux représentants des producteurs de porc et, par la suite, Mme Patterson pourra compléter la réponse.

Dans ma circonscription, on a établi des maternités porcines. D'autres projets sont aussi en développement. Plusieurs endroits de ma circonscription ont été choisis en raison de leur éloignement d'autres fermes, ce qui permet de prévenir les maladies. Malheureusement, le fait de s'établir à l'écart des grands centres fait parfois en sorte que certains services sont moins disponibles.

J'aimerais connaître votre point de vue concernant de l'accès aux vétérinaires. Plusieurs producteurs d'animaux de ma circonscription m'ont fait part de ce problème et se sont plaints du fait qu'il est extrêmement difficile d'avoir accès à un vétérinaire. Les nouveaux vétérinaires choisissent de plus en plus de soigner les animaux de compagnie. Par conséquent, il y a une manque de relève assez important quand vient le temps de trouver des vétérinaires pour s'occuper des animaux de la ferme.

[Traduction]

M. Hans Kristensen: Merci.

C'est une très bonne question et un enjeu très complexe. Encore ici, c'est une affaire d'innovation.

Je ne peux que parler de mon expérience personnelle dans le Canada atlantique, mais nous sommes exactement dans la position que vous venez de décrire. Nous sommes dans une région géographiquement isolée qui nous procure un statut particulier à l'égard de la biosécurité en tant que zone exempte de maladies. Cela fait de notre région un emplacement idéal pour les installations de mise bas. Toutefois, cela limite notre accès à de nombreuses ressources, comme les services vétérinaires.

Nous avons dû, en tant que producteurs, devenir plus auto-suffisants et plus résilients. Nous avons dû adopter une approche interne en matière de santé animale et de programmes de santé animale. Nous bénéficions de services vétérinaires régionaux dans le Canada atlantique, certes, mais nous n'avons pas accès à un spécialiste porcin dans notre province. Nous faisons appel à un vétérinaire de la Nouvelle-Écosse. Cela limite la présence de cette personne chez nous à environ deux fois par année. Par conséquent, nous nous sommes adaptés, et nous utilisons des technologies modernes. Nous tenons des vidéoconférences avec notre vétérinaire. Nous nous échangeons des photos. Nous envoyons des échantillons au laboratoire. Les résultats sont acheminés au vétérinaire. Nous avons des entretiens par téléconférence. Cet isolement géographique crée des difficultés, mais nous composons avec la situation et cherchons à nous y adapter afin de maintenir la biosécurité et l'amélioration.

Il y a un avantage inhérent à cette situation qui procure en quelque sorte un effet de compensation. En effet, chaque fois qu'une personne accède à mes installations — qu'il s'agisse d'un expert de l'industrie, d'un vétérinaire ou d'un professionnel de la vente —, il y a un risque inhérent pour ma biosécurité, et des protocoles doivent être suivis.

Par conséquent, en devenant plus résilients et en utilisant la technologie — Internet, la téléconférence, la vidéoconférence — pour essayer de suivre certains de ces programmes, nous pouvons conserver l'avantage de la biosécurité et de l'isolement et surmonter les problèmes liés au manque de ressources à la ferme.

● (1025)

Mme Corlena Patterson: Merci.

C'est une question fantastique, car il y a certainement un problème au chapitre de l'infrastructure dans notre secteur en particulier, et il est plus étendu. Ce n'est pas nécessairement le fait d'être géographiquement distincts ou séparés.

Nous avons dans notre industrie nationale un accès très limité à des vétérinaires compétents, expérimentés et disposés à traiter de petits ruminants, et cela crée effectivement des problèmes lorsque vient le temps d'obtenir des validations aux fins de différents programmes d'assurance.

Lorsque des changements sont apportés à la réglementation pour limiter encore davantage l'accès aux antimicrobiens et aux médicaments vétérinaires et pour exiger l'établissement de relations vétérinaire-client-patient — ou RVCP — aux fins de l'administration de médicaments, où un vétérinaire doit venir sur place afin de valider le problème et le traitement à utiliser, le problème est exacerbé.

Lorsque nous participons aux discussions sur la réglementation des médicaments à usage vétérinaire et sur la façon dont elle évolue, nous devons garder à l'esprit qu'il est difficile pour les producteurs d'avoir accès, d'une façon économiquement viable, à des vétérinaires compétents qui sont disposés à venir sur place. Lorsque les honoraires du vétérinaire sont de 100 \$ et que l'animal vaut 100 \$, nous ne voulons pas que les producteurs se retrouvent dans une situation où ils doivent choisir entre le bien-être de l'animal et la rentabilité.

J'ignore en quoi ce prochain cadre stratégique pour l'agriculture va gérer ce problème lié à l'infrastructure, mais j'aime les idées soulevées par Hans au sujet de la vidéoconférence et de la consultation à distance des vétérinaires. Je crois qu'il faudra procurer une certaine souplesse aux vétérinaires afin qu'ils puissent s'adapter aux problèmes d'accès et offrir des façons novatrices de nouer ces relations afin de permettre aux producteurs d'accéder à ces traitements et médicaments de façon responsable, dans le respect de l'utilisation convenable et durable des médicaments vétérinaires.

[Français]

Mme Christine Moore: Dans le cadre stratégique, il pourrait être pertinent de faire un suivi du nombre actuel de vétérinaires au Canada par rapport aux besoins et aux départs à la retraite. La formation en médecine vétérinaire est assez longue et, à l'heure actuelle, elle n'est offerte que dans cinq universités au Canada. Elle n'est donc même pas offerte dans toutes les provinces.

Il faudrait s'assurer que les besoins dans le secteur agroalimentaire, en ce qui concerne l'accès à un vétérinaire, pourront à l'avenir être comblés et qu'on pourra s'ajuster si la pénurie semble s'accroître.

[Traduction]

Mme Corlena Patterson: Oui, et j'estime pour ma part qu'il serait judicieux de le faire.

Parallèlement, je pense que nous devons explorer des façons créatives et novatrices de tirer parti des ressources à notre disposition en nous appuyant sur les progrès technologiques réalisés dans d'autres secteurs et en les appliquant à la ferme pour faciliter l'accès aux soins vétérinaires également. Une combinaison de ces deux choses serait très utile.

M. Hans Kristensen: Nous pourrions également songer à intégrer au nouveau cadre stratégique une sorte de politique relative à l'isolement géographique selon laquelle les services d'un vétérinaire ne me coûteraient pas plus cher du fait que je me trouve à 300 milles. S'il y avait une façon de compenser ces coûts afin que tous les producteurs paient les mêmes honoraires de vétérinaires et que cela n'ajoute pas...

Le président: Merci, monsieur Kristensen. Nous devons maintenant passer à M. Drouin.

[Français]

Merci, madame Moore.

Monsieur Drouin, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

[Traduction]

M. Francis Drouin: Merci, monsieur le président.

Monsieur Kristensen, voulez-vous terminer votre propos?

M. Hans Kristensen: Non, ça va.

M. Francis Drouin: D'accord.

Je vous ai entendu parler d'accès aux marchés durant votre déclaration préliminaire. Vous avez mentionné certains des obstacles non commerciaux à l'accès aux marchés. Vous avez aussi laissé entendre que l'ACIA n'a peut-être pas les outils nécessaires pour donner confiance aux autres marchés. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

• (1030)

M. Hans Kristensen: Certainement. Le problème que nous avons, en tant que producteurs porcins, c'est que, même si nous trouvons que l'ACIA accomplit un précieux et fantastique travail au pays, nombre de gens ne comprennent même pas en quoi l'agence doit se consacrer à la protection et à la mise en valeur de nos marchés à l'étranger.

Le problème, c'est que lorsque nous avons affaire à des pays étrangers susceptibles d'acheter notre produit, ceux-ci nous envoient une liste et nous disent qu'ils achèteront notre produit à condition que notre industrie atteste qu'elle prend les mesures A, B, C, D, E, F et G. L'ACIA est reconnue comme étant l'organe ayant le pouvoir et la capacité de traiter directement avec les organismes des gouvernements étrangers et d'offrir les attestations et de satisfaire à d'autres exigences. Le problème actuel de l'ACIA tient non pas à son mandat ou à sa volonté, mais bien à sa capacité, à son budget et à son personnel.

Ce serait très intéressant et bénéfique pour l'industrie porcine canadienne si l'ACIA disposait de ressources lui permettant d'accroître sa capacité d'offrir ce service et de mieux réagir à ces enjeux, car, bien souvent, il s'agit aussi d'agir rapidement.

Disons que nous sommes en concurrence avec un autre pays sur un marché à l'étranger. Plus nous faisons du bon travail, et plus nous pouvons attester clairement à cet acheteur que notre produit surpasse toutes ses attentes au lieu de seulement y répondre, grâce à une certification gouvernementale, plus nous sommes susceptibles d'accéder à ce marché.

M. Francis Drouin: Est-ce que cette liste d'exigences d'autres pays — que j'appellerais la « liste d'épicerie » — est fournie à l'avance au début des négociations? Savons-nous ce qu'il leur faut avant de conclure ces accords commerciaux?

M. Hans Kristensen: La liste d'épicerie change d'un pays à l'autre, tous les jours, alors à mesure que les négociations avancent, la liste d'épicerie peut changer, et c'est pourquoi il est extrêmement important que l'ACIA puisse compter sur les ressources et le personnel nécessaires pour réagir à ces changements et exigences.

Parfois, un changement peut s'appliquer simplement à une partie de la négociation où un autre concurrent — les États-Unis, par exemple — offre quelque chose ou montre qu'il sera en mesure de faire une certaine chose à l'égard d'un produit donné. L'acheteur éventuel demandera ensuite au Canada s'il peut attester que nous faisons la même chose. Il faut que l'ACIA dispose des ressources voulues pour réagir à ces choses rapidement.

M. Francis Drouin: D'accord.

Madame Patterson, j'aimerais revenir à la question du marché et de la traçabilité. Je sais que vous avez récemment reçu du financement dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 aux fins de l'établissement d'un plan stratégique sur la tremblante du mouton. Pourquoi jugez-vous important d'accorder beaucoup d'attention à la traçabilité dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture?

Mme Corlena Patterson: La traçabilité sous-tend effectivement un certain nombre d'autres composantes cruciales de l'agriculture canadienne. Le commerce est un parfait exemple. Nous voyons des partenaires commerciaux exiger que nous soyons capables, dans certains cas, de déterminer de quel établissement provient un animal. Lorsque nous parlons de gestion des maladies, de gestion des risques en matière de santé et de surveillance des maladies, ce sont autant d'aspects qui supposent une capacité de retracer les origines des animaux et de savoir par où ils sont passés, et de cerner ce genre de risque. C'est un élément essentiel à ce chapitre.

Du point de vue du producteur, la traçabilité est une obligation réglementaire à laquelle il faudra se plier. Pour y arriver, il faudra énormément de financement. La traçabilité a certainement de la valeur aux yeux des producteurs — il n'y a pas de doute sur ce point — pour ce qui est de gérer les risques de maladies et la propagation des maladies advenant une éclosion, mais il reste qu'il s'agit d'une obligation réglementaire. Or, c'est une activité qui coûte déjà beaucoup d'argent aux producteurs, et ces coûts augmentent, puisque c'est nous qui assurons la gestion.

M. Francis Drouin: Je vais reformuler ma question: si nous consentions du financement pour aider l'industrie à se doter de capacités de traçabilité de pointe, êtes-vous convaincue que d'autres pays ne nous interdiraient pas complètement l'accès advenant l'apparition d'une maladie? Au bout du compte, c'est la grande considération ici. Êtes-vous convaincue que le Canada pourrait se présenter aux autres pays et leur dire de ne pas s'inquiéter parce que nous avons un système fondé sur la science, que nous savons exactement où l'animal se trouvait et que la maladie a été contenue? Êtes-vous convaincue de cela?

Mme Corlena Patterson: C'est une question fantastique, et peut-être que les représentants de l'industrie porcine voudront y répondre également.

Nous ne sommes pas aussi gros que d'autres joueurs dans le secteur du commerce ou de l'exportation. Je pense qu'il y a certainement des exemples de situations où la capacité de gérer ce genre d'information et de cerner avec certitude le risque favorise effectivement une réouverture plus rapide des frontières. Cela dit, il reste qu'un pays commerçant peut toujours décider d'imposer des barrières non tarifaires au commerce dans certaines situations.

Nous ne faisons pas beaucoup de commerce dans notre secteur, je le répète, mais la tendance que nous avons relevée dernièrement à l'égard des exportations est que la toute première chose abordée est le système de traçabilité et le programme d'identification. On veut s'assurer que vous avez la capacité de gérer cela. Quant au fait d'exiger des preuves qu'une telle gestion est assurée, c'est une tout autre chose.

Nous avons une réunion avec nos homologues mexicains... Nous avons parlé plus tôt des certificats. Il a fallu sept ans à l'ACIA pour obtenir ce certificat, mais l'entente a enfin été ratifiée. Nous allons rencontrer les partenaires commerciaux pour parler de cela. Or, notre système de traçabilité est l'une des principales choses dont ils veulent parler. Ils veulent comprendre ce qu'il fait, comment il gère l'information, qui peut y accéder et comment il peut au moins établir des zones à l'égard de différentes maladies.

● (1035)

M. Hans Kristensen: La traçabilité des aliments est en train de devenir un sujet d'actualité. Le but de tout programme de traçabilité des aliments, du point de vue de l'industrie et du gouvernement, est essentiellement de limiter l'impact sur nos échanges commerciaux et de favoriser le rétablissement le plus rapide possible.

Nous devons chercher à améliorer et à rehausser nos accords et notre traçabilité. Si nous faisons l'objet d'une restriction commerciale à cause de l'éclosion d'une maladie ou de quelque chose du genre, l'une des meilleures choses que nous puissions avoir — et c'est le but — est la régionalisation, de sorte que ce qui affecte l'ouest du Canada ne touche pas l'Est, ou peut-être que nous pourrions isoler l'Ontario. Nous avons des programmes de traçabilité complets jouissant de la confiance de la communauté internationale, alors nous pouvons faire ces choses de façon à ce que les effets se fassent sentir non pas dans l'industrie au complet, mais bien dans une partie seulement. De cette façon, nous pouvons nous rétablir beaucoup mieux et beaucoup plus rapidement. L'impact économique sera énormément réduit, car les régions ne pouvant pas exporter peuvent approvisionner le marché intérieur, et les régions pouvant exporter peuvent approvisionner le marché de l'exportation, de sorte que nous pouvons respecter nos obligations contractuelles et préserver notre réputation.

L'autre but est de se rétablir rapidement et de faire lever ces restrictions au plus vite.

Le président: Merci, monsieur Kristensen.

[Français]

Merci, monsieur Drouin.

[Traduction]

Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui. Ce sera fantastique pour notre étude. Merci d'être venus. Soyez prudents pour le retour à la maison.

Le Comité va maintenant se pencher sur des questions de régie interne, alors nous allons poursuivre à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>